

Débat public Aqua Domitia
1^{ère} réunion territoriale
Quelles solutions pour les besoins en eau
dans les Pyrénées-Orientales ?
Perpignan, le 15 novembre 2011

Sommaire

Introduction

Film de présentation du projet

Enseignements à mi-parcours du débat public

Précisions sur le projet

Echanges avec le public

Conclusion

Les échanges sont animés par Philippe Marzolf, Président de la Commission particulière du débat public (CPDP), émanation de la Commission nationale du débat public (CNDP).

La séance est ouverte à 18 heures 10.

Introduction

Philippe MARZOLF – Président de la Commission particulière du débat public

Mesdames, Messieurs, bonsoir. Philippe Marzolf, je suis président de la Commission du débat public sur le projet Aqua Domitia et je suis accompagné ce soir de deux des membres de la Commission : Cécile Valverde et Mireille Leteur. D'abord, comme il est d'usage, nous allons procéder à un accueil républicain, par une représentante du Maire de Perpignan, l'adjointe à l'Environnement.

Joëlle ANGLADE – Conseillère municipale de Perpignan déléguée à l'environnement

Bonsoir à tous. Je vous accueille ce soir avec grand plaisir et honneur dans cette salle des libertés à Perpignan, pour ce débat qui nous semble d'une importance majeure. Je représente ce soir Monsieur Jean-Marc Pujol qui est le Maire de Perpignan et qui est retenu ailleurs. Il est désolé de ne pouvoir être parmi nous ce soir ; il m'a donc chargé de vous transmettre ses félicitations pour l'organisation de ces débats et de ces travaux importants pour l'avenir de notre environnement et de notre région. Je suis Joëlle Anglade et je suis élue à l'environnement de la ville de Perpignan. C'est à ce titre que je suis devant vous ce soir.

Nous savons combien la question de la ressource en eau est essentielle pour l'avenir de notre société tout entière et non seulement à l'échelle de la région. Je voudrais donner un chiffre et rappeler que dans les Pyrénées-Orientales, 55 millions de mètres cubes sont prélevés chaque année par les collectivités pour satisfaire les besoins en eau potable de leur population. En même temps, notre population croît, le climat change et se réchauffe peut-être. Ce sont des données essentielles que nous intégrons dans nos réflexions menées à la ville comme à l'agglomération.

En ce qui concerne notre collectivité, ainsi que Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération, nous sommes impliqués depuis longtemps dans ces questions de développement durable. Nous avons, depuis 2008, signé une convention cadre avec l'Etat qui prévoit un programme d'actions que l'on nomme le Grenelle 2015. Ce programme d'actions, dans divers domaines, parfois très transversaux, intervient pour mener des actions précises et concrètes sur notre territoire. Nous développons déjà ces actions depuis quelques années et nous avons aujourd'hui des résultats conséquents. En ce qui concerne les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables, etc. nous essayons d'apporter des solutions pragmatiques et opérationnelles. Nous voulons que Perpignan soit, d'ici 2015, la première ville à énergie positive 100 % renouvelable en Europe. Cette convention nous permet, par des actions ciblées, d'y arriver. Sur le territoire perpignanais, il y a déjà de nombreux exemples de notre d'action.

Nous sommes donc acteurs et très motivés par la lutte contre le changement climatique. Cette problématique est notre chantier prioritaire. C'est pour cela que je suis vraiment heureuse d'accueillir cette réunion ici ce soir. Elle entre globalement dans nos prérogatives et dans nos

centres d'intérêt. Nous essayons d'organiser la lutte contre le gaspillage et une approche économe et responsable, avec une sensibilisation importante, une politique éco-citoyenne et un mouvement citoyen. L'efficacité énergétique qui vise l'amélioration de la performance des équipements et des bâtiments pour réduire les consommations, est aussi l'une de nos priorités, ainsi que comme vous avez pu tous, je pense, le constater, le développement des énergies renouvelables.

Au-delà de cette consommation en eau et de ces besoins en eau, l'eau est très présente au sein de la ville de Perpignan, à travers ses fontaines, ses jardins, mais également ses cours d'eau qui sont nombreux et variés (la Têt, la Basse, Las Canals) cours d'eau dont nous nous servons de plus en plus pour par exemple irriguer nos espaces verts.

Voilà ce que je voulais dire pour que vous compreniez un peu notre motivation et ce qui nous rapproche ce soir. Je pense que notre rôle à tous, ici présents, est déterminant. Notre volonté commune est d'agir dans l'intérêt général et de veiller à une bonne utilisation future de notre ressource en eau. Partager nos idées, c'est tout le sens de ce débat passionnant que vous avez organisé ici à Perpignan et nous nous en trouvons très honorés. Je vais vous laisser la place pour démarrer ce débat et je vous laisse la parole. Merci.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Merci pour cet accueil. Quel va être le programme ce soir ? On va commencer par vous présenter ce qu'est le débat public. Il y aura ensuite un film de présentation du projet fait par BRL et la région. Le débat a commencé le 15 septembre, on est à un peu plus du mi-débat. On a fait six réunions thématiques sur les différentes problématiques que pose le projet. On va donc vous présenter les enseignements de tout ce que l'on a entendu depuis le début du débat. Il y aura un échange avec le public. Ensuite, la région s'exprimera, avec Françoise Bigotte. Vous aurez bien sûr ensuite la parole et il y aura des interventions intercalées du Conseil général, de la Communauté d'Agglomération de Perpignan, de la Chambre d'Agriculture et de l'association ACE66.

BRL, maître d'ouvrage du projet, a saisi la CNDP sur ce projet. Pourquoi ? Parce que la loi de février 2002 le lui oblige. Un décret indique que dans le cas de transferts d'eau interbassin supérieurs à un mètre cube par seconde, il faut saisir la CNDP. Ensuite, la CNDP, la Commission nationale du débat public, qui est une autorité administrative indépendante, décide s'il faut faire ou non un débat public, ce qu'elle a estimé. En France, la CNDP est chargée de veiller à la participation du public à l'élaboration de tous les grands projets d'infrastructure et d'aménagement du territoire. Vous avez déjà eu, il y a quelques années, en 2003, un débat très animé sur le projet de ligne à très haute tension qui allait vers l'Espagne et qui s'est conclu par un enfouissement. Au lieu qu'elle soit aérienne, la ligne est maintenant enfouie.

La CNDP a décidé, en février 2011, d'organiser un débat public. Elle a nommé un président et des membres qui sont ici, sauf Claude-Sylvain Lopez qui n'était pas disponible ce soir, pour organiser le débat en toute indépendance et surtout en toute neutralité. Nous sommes indépendants du maître d'ouvrage et des acteurs et nous n'avons pas d'avis à donner sur le projet. Nous sommes là pour organiser le débat, pour en tirer les enseignements et pour extraire ce que vous avez dit.

Quels sont les objectifs du débat public ? Il s'agit :

- de permettre d'abord à tout le monde de s'informer sur le projet ;
- d'obtenir des réponses à vos questions ;
- de donner son avis sur l'opportunité du projet.

Souvent, dans une concertation, on demande un avis sur la façon de faire. Dans un débat public, on est en amont de la réalisation et de la décision. La première question est donc : faut-il le faire ? Quels sont les objectifs ? Pourquoi ? On débat ensuite des principales caractéristiques.

Le débat public a commencé le 15 septembre, il finira le 29 décembre. La loi dit que deux mois plus tard, la Commission particulière élabore un compte rendu de ce qui a été dit. La CNDP tire un bilan de ce qu'ont dit les participants. Ensuite, trois mois après, le maître d'ouvrage doit décider des conditions de poursuite ou non du projet. Il doit décider s'il le continue, s'il l'abandonne et dans quelles conditions il le poursuit et quelles études il va continuer à faire.

Pour informer tout le monde, vous avez pu voir qu'il y a un journal du débat. Nous en sommes au deuxième numéro maintenant. Il y a un dépliant, un site internet. Le maître d'ouvrage a également fait un dossier dont la synthèse est disponible à l'entrée. Des études qui ont déjà été réalisées sont également disponibles sur internet ou dans les bureaux de la Commission à Montpellier.

Toutes les contributions qui sont faites au cours du débat, et c'est très important, sont rendues publiques, que ce soient des avis, que ce soient des propositions écrites ou audiovisuelles. Vous avez vu qu'à l'entrée, vous pouvez vous faire filmer si vous avez des choses à dire. Avant la réunion ou pendant la réunion, si vous avez à un moment donné quelque chose à dire, vous pouvez vous faire filmer et automatiquement, ce sera ensuite sur le site internet. Il y a également des cahiers d'acteurs. Vous les avez vus en bas, on vous les a distribués. Plus de 22 cahiers d'acteurs ont déjà été élaborés, imprimés et diffusés, ce qui permet à chacun de pouvoir dire concrètement son avis sur l'opportunité, les objectifs et caractéristiques du projet. Puis il y a bien sûr des études complémentaires qui sont mises à jour et en ligne sur le site internet et qui sont disponibles régulièrement.

Le site internet, j'en ai déjà parlé. Même si pour nous, il est toujours important d'avoir des réunions publiques et que les gens puissent s'exprimer directement, le site internet est un vecteur important pour pouvoir s'exprimer. Il y a des diffusions en direct de certaines réunions, des cinq réunions thématiques, de la réunion d'ouverture et de la réunion de clôture. Pour une question financière, on n'a pas voulu faire de direct sur internet pour les réunions territoriales, mais vous pouvez revoir celles qui se sont déjà tenues.

On a organisé pour l'instant 13 réunions publiques. On a encore six réunions territoriales à faire, cinq après celle de Perpignan, et une réunion de clôture. Vous voyez la répartition : le 17 novembre, le 24 novembre, le 29 novembre, le 1^{er} décembre et le 8 décembre.

Après avoir rencontré plus de 80 acteurs concernés par le projet et après avoir fait également une consultation sur internet, il nous a semblé important de ressortir les questions qui se posaient par rapport à ce projet. On a ressorti quatre questions principales :

- Quels sont les besoins en eau des territoires susceptibles d'être desservis par le projet ?

On va plus loin que les endroits où passe le projet puisqu'on fait une réunion ce soir à Perpignan.

- Le projet apporte-t-il une réponse adaptée à ces besoins ?
- Si oui, à quelles conditions ?
- Si non, quelles sont les autres solutions alternatives ?

Ce qui compte dans le débat, c'est l'argumentation. Vous pouvez être pour, vous pouvez être contre, mais il faut dire pourquoi. Et si vous êtes contre, il faut pouvoir proposer une solution alternative, le projet étant censé répondre à une ou des problématiques.

Maintenant, vous allez regarder le film qui dure cinq minutes et qui présente le projet. Ensuite, Cécile Valverde vous présentera les enseignements à mi-parcours que la Commission a tirés du débat.

Film de présentation du projet

Une vidéo de présentation du projet Aqua Domitia est projetée.

Philippe MARZOLF

Voilà rapidement la présentation du projet. On passera tout à l'heure la parole à BRL pour plus de précisions. Comme tout le monde ne peut pas suivre toutes les réunions publiques, il nous a semblé important, deux mois après le début du débat, de présenter les enseignements, ce que l'on peut tirer des débats. Il s'agit vraiment de ce que nous avons entendu, nous, Commission particulière, jusqu'à présent. Le compte rendu final prendra bien sûr en compte ce qui a été dit dans les réunions publiques, mais également les cahiers d'acteurs, les questions/réponses et toutes les contributions qui auront été faites au cours du débat. Je vais passer la parole à Cécile Valverde qui va vous présenter la première partie de ces enseignements.

Enseignements à mi-parcours du débat public

Cécile VALVERDE – Membre de la Commission particulière du débat public

Bonsoir. Après deux mois de débat, il s'est bien sûr passé un certain nombre de choses. Nous pouvons notamment vous donner rapidement quelques chiffres, par exemple 550 participants aux réunions publiques. Cela paraît beaucoup, mais en fait, il y a déjà eu six réunions. La moyenne n'est donc pas très élevée. Il y a eu 200 participants en ligne, 50 intervenants, 9 000 visiteurs sur le site internet, ce qui peut être noté, des avis et commentaires, 45 questions sur le système questions/réponses dont 25 réponses publiées. Certaines questions sont encore en attente de réponses qui sont plus ou moins techniques. Il y a eu 10 contributions et 26 cahiers d'acteurs parus ou en cours de parution.

Au-delà de ces chiffres, que pouvons-nous retenir à ce jour ? Qu'est-ce que nous pouvons dire de ce que nous avons entendu ? Il ne s'agit pas forcément de le retenir comme quelque chose qui est acté, mais il s'agit en tout cas de dire ce que nous avons entendu. Nous avons noté qu'il y avait peut-être une ambiguïté sur la politique. Ce projet est-il une politique de l'offre ou une politique de la demande ? Evidemment, pour ses partisans, Aqua Domitia est nécessaire comme un élément de politique globale qui privilégie les économies d'eau. Pour ses détracteurs, Aqua Domitia répond à une logique d'offre, avec le risque de susciter de nouveaux besoins.

Nous entendons que les économies d'eau sont une priorité partagée par tous. Gérer l'eau de façon économe passe par différents moyens. Le premier est de lutter contre les fuites sur les réseaux existants. Les rendements actuels des réseaux relevés sont de 50 à 80 %. L'objectif minimal est de les conduire de 70 à 75 %. C'est ambitieux pour les uns et insuffisant pour les autres qui voudraient atteindre 80 ou 90 %. Il y a un effet économique également : satisfaire des besoins accrus avec le même prélèvement, voire pour certains, rendre le projet inutile. Vous voyez que les choses sont assez contrastées.

Un deuxième moyen de faire des économies d'eau, c'est de changer les comportements. Parmi les idées que nous avons entendues, par exemple en matière de loisir, c'est de limiter les activités qui sont jugées inadaptées, comme l'utilisation des piscines individuelles ou la création de golfs. En matière d'urbanisme, nous avons eu des témoignages et nous avons eu des questions sur la taille des parcelles. En les réduisant, on pourrait limiter la consommation d'eau. S'il y a moins de jardins, il y a moins d'arrosage par exemple. S'agissant des espaces verts, on peut s'orienter vers des végétaux de type méditerranéen. Tout cela n'est certainement pas exhaustif.

Concernant le développement démographique, nous avons entendu qu'il était prévu une forte croissance démographique. Pour les uns, c'est une chance ; pour les autres, c'est un risque. C'est une chance pour le développement de la région. Il faut l'encourager tout en l'accompagnant car elle nécessite obligatoirement des ressources en eau supplémentaires. Il peut y avoir cependant un phénomène néfaste. Il faut se baser sur les ressources en eau existantes et limiter l'accueil dans la région. Vous voyez que c'est très contrasté. C'est soit l'un soit l'autre.

S'agissant du développement touristique, c'est une activité en évolution, mais elle souffre de l'image d'un tourisme de masse. Le tourisme a un rôle économique évident, surtout en matière d'emplois. C'est reconnu. C'est une filière qui vise la diversification, diversification sur l'étalement des périodes d'accueil et sur les localisations, ainsi qu'une montée en qualité. C'est une filière qui

dit faire des efforts en matière de gestion de l'eau. Il y a des craintes d'un développement touristique déséquilibré qui sera très consommateur de ressources.

Concernant les demandes du monde agricole, nous pouvons retenir ceci à ce jour :

- La nécessité de sanctuariser les terres agricoles pour les préserver de l'urbanisation, c'est-à-dire ne pas laisser filer, comme cela a déjà été le cas, de la perte de terres irriguées qui sont devenues des parcelles urbanisées.
- Favoriser la diversification des cultures et le développement des circuits courts. C'est une grosse demande, en ayant du maraîchage autour des villes et en pratiquant des cultures nouvelles ailleurs.
- Mettre en place des stratégies d'adaptation des cultures au manque d'eau. Plusieurs stratégies nous ont été citées, notamment au cours de la réunion de Capestang la semaine dernière.

Plus particulièrement pour la viticulture, l'irrigation permettrait de stabiliser la qualité pour mieux répondre aux attentes du marché. Vous avez eu des exposés à ce sujet. Il y a des attentes en termes de régularité des rendements – une année de sécheresse diminue les rendements – voire de retour à des rendements plus rémunérateurs, même si l'irrigation seule ne suffit pas. Il est évident que pour les agriculteurs, s'il y a un meilleur rendement, les charges fixes sont mieux supportées.

D'autres attentes et inquiétudes se sont exprimées. Une des préoccupations est de limiter les inégalités entre les territoires car certains ne seront pas desservis par l'irrigation. Il faudra donc développer des solutions locales. Il y a des inquiétudes sur les arbitrages à venir pour l'affectation de la ressource en eau en temps normal et en temps de crise. Il y a bien sûr aussi des craintes d'un investissement supplémentaire sans que le retour sur investissement soit certain, pour une rentabilité qui sera au rendez-vous ou non. Des précisions ont été demandées sur le calendrier de réalisation des différents maillons qui ne se feront pas tous à la même échéance.

Philippe MARZOLF

Je vais continuer sur les autres réunions thématiques que nous avons faites. Quelles autres ressources peuvent être mobilisables ? Sont-elles substituables à Aqua Domitia ou complémentaires ? Ce sont souvent les questions qui sont ressorties dans cette réunion.

On a parlé du barrage du Salagou, avec des appels à une exploitation accrue, mais avec des effets inverses possibles contre le tourisme qui s'est développé autour du lac. Les retenues collinaires ont été évoquées, mais plutôt comme une réponse locale ne pouvant pas se substituer à Aqua Domitia. On a parlé des forages : des avantages pour les usagers, mais des risques sur les ressources souterraines et sur le financement de l'assainissement parce que dans le cas d'un forage, on ne paye pas la taxe sur l'assainissement. Le budget des collectivités relatif à l'assainissement risque alors d'être déséquilibré. Il est ressorti également que les eaux grises, c'est-à-dire l'eau des douches et de la cuisine, et l'eau pluviale étaient seulement des solutions ponctuelles qui ne sont pas du tout généralisables. Les eaux usées traitées à la sortie des stations d'épuration sont une solution qui a également été proposée. Pour l'instant, il semble qu'il y ait des problèmes réglementaires, sanitaires et d'acceptabilité sociale pour l'irrigation ou pour d'autres usages comme l'arrosage. Le dessalement, qui a été choisi par vos voisins espagnols, est une solution qui semble coûteuse,

réservée à l'eau potable, qui ne répond pas aux besoins de l'irrigation et de l'agriculture. Elle est aussi grosse consommatrice d'énergie et pénalisante pour l'environnement, avec les rejets, notamment dans la mer.

Quand on a rencontré les différents acteurs, on s'est aperçu également qu'il y avait une question sur la connaissance des ressources, notamment souterraines, de la région. Est-ce qu'on les connaît réellement ? On a donc réuni une vingtaine d'experts hydrogéologues de la région pour leur demander leur avis et voilà ce qu'ils ont dit en public, à la dernière réunion.

Il y a un consensus sur un potentiel prioritaire pour l'alimentation en eau potable, il y a un consensus à plus l'exploiter.

- A mieux connaître. Pour l'instant, il n'y a pas assez d'études. Il faut poursuivre les études.
- A préserver : des efforts de protection et de reconquête à poursuivre.
- A continuer d'exploiter car certaines ressources sont déjà exploitées.

Mais il y a aussi des risques. Vous voyez qu'à chaque fois, il y a des risques ou des craintes.

- Perte de sécurisation. BRL dit qu'Aqua Domitia va sécuriser l'exploitation en eau potable. Si on ne fait qu'Aqua Domitia, il y aura peut-être un abandon des ressources en eaux souterraines bien réparties au profit d'une ressource unique qui serait Aqua Domitia.
- Impacts de la qualité de l'eau du Rhône – il y a eu beaucoup de questions sur ce sujet – et des nouvelles pressions, avec les intrants, sur la qualité des sols et des eaux souterraines qui risqueraient alors d'être pollués.
- Un risque d'abandon des efforts de préservation et de reconquête de la qualité des eaux souterraines.
- Recours accru à des forages privés en raison du coût de l'eau distribuée à travers Aqua Domitia qui est plus chère que le forage.

On a fait également une réunion thématique sur la gouvernance. Même si beaucoup de choses ont été faites, il semblerait qu'il y ait une nouvelle gouvernance à définir. Le rôle des SAGE, schémas d'aménagement et de gestion des eaux, et des Commissions locales de l'eau qui sont un peu le parlement des SAGE, ont été mis en avant, pour dire qu'ils étaient très importants. Il y a des attentes de gouvernance également à l'échelle trans-bassins, entre les différents bassins versants, même à l'échelle régionale, voire à l'échelle du fleuve Rhône parce que beaucoup d'acteurs pompent déjà de l'eau dans le Rhône. Il y a un appel à différents dispositifs et instances, notamment locaux. Il y a une concertation également à prolonger après le débat, au niveau de chaque maillon, pour bien identifier les besoins et les financements. Il y a encore beaucoup de travail à faire, mais le souhait d'une meilleure implication des citoyens a été exprimé, et non pas simplement des acteurs, même si ces situations sont assez présentes dans ces instances de gouvernance.

La thématique de la gestion et du prix de l'eau a été également en débat. Un point d'accord : la tarification doit inciter à des économies d'eau. Il faut donc qu'elle soit progressive, c'est-à-dire avoir une consommation minimum d'eau pour tout le monde et ensuite, plus on consomme, plus le prix devrait être cher, alors que pour l'instant, le prix est le même au mètre cube consommé. Il y a

eu un appel à la transparence du prix de l'eau et à l'équité sociale. Il y a eu beaucoup de questions : qu'est-ce qu'il y a derrière le prix de l'eau ? Les agriculteurs sont inquiets du prix de l'eau et du niveau d'investissements requis pour irriguer et ils craignent des distorsions de concurrence en cas de prix différenciés à l'intérieur de la région, même si BRL leur a dit que ce ne serait pas le cas.

Des questions ont été posées sur le financement du projet lui-même, financé par le Conseil régional, les Conseils généraux et BRL, mais également sur le financement des réseaux secondaires. Il est prévu – ce n'est pas dit dans le film, mais BRL vous le confirmera – que le projet Aqua Domitia coûte 140 millions d'euros, mais que les réseaux secondaires pour aller directement aux parcelles ou pour arriver directement aux collectivités coûtent au moins autant, soit 140 millions d'euros. Les maîtres d'ouvrage locaux doivent donc se structurer et doivent proposer des financements. Le monde agricole s'interroge également sur les subventions européennes pour l'irrigation qui, pour l'instant, ne sont pas acquises.

Il y a également des attentes, des craintes et des incertitudes sur les effets sur l'environnement. Il y a eu des questions bien sûr. On a fait venir notamment des gens de l'Agence régionale de Santé, sur la qualité de l'eau du Rhône. Ils ont dit que la qualité était bonne d'un point de vue réglementaire, mais qu'elle suscitait des inquiétudes. Vous avez entendu parler notamment des PCB ou d'autres polluants. Il y a beaucoup de molécules difficilement détectables et aux effets mal connus pour l'instant sur la santé et l'environnement qui pourraient à terme poser des problèmes. Ce sont plutôt des craintes. Il y a des craintes également relatives à d'éventuelles pollutions des milieux régionaux par l'eau du Rhône, avec ce qu'il transporte. Certains jugent l'impact très réduit comparé à celui des pollutions locales qu'il risque d'y avoir dans la région. Le débit du Rhône qui semble très important et dont le prélèvement d'Aqua Domitia ne représente qu'un petit pourcentage est tout de même une source d'inquiétudes, notamment pour les riziculteurs camarguais qui ont déjà des problèmes, même si tout ne vient pas du pompage dans le Rhône. Est ressorti également un impact limité des travaux de construction d'Aqua Domitia, notamment sur l'environnement.

On a parlé également des effets d'Aqua Domitia sur les milieux aquatiques locaux. Les positions sont nuancées. Il y a un enjeu partagé : le bon état des milieux aquatiques. En plus, c'est obligatoire puisque c'est une directive européenne. Un objectif du projet permet d'alléger la pression sur les milieux aquatiques locaux car Aqua Domitia va se substituer à une partie des prélèvements actuels dans ces milieux. Cela va donc alléger la pression. Il est nécessaire en revanche d'accompagner le projet de mesures d'accompagnement des territoires, pour soulager la pression démographique et agricole sur les milieux, avec notamment la pollution qu'il risque d'y avoir avec les intrants agricoles. BRL est le principal préleveur direct sur le fleuve Rhône, mais sur des volumes très limités.

Le changement climatique, on en a parlé en introduction avec la représentante de la Mairie. Pour les uns, Aqua Domitia est moyen d'adaptation et pour les autres, un simple accompagnement. Le changement climatique est par contre un phénomène incontesté. Pour les uns, Aqua Domitia permet de répondre au changement climatique en tant qu'élément d'une stratégie diversifiée. Pour les autres, le projet ne fait qu'accompagner le changement climatique, sans inciter aux changements de comportement nécessaires pour y faire face, avec la diminution des consommations d'eau, d'énergie, etc.

Voilà, pour l'instant, ce que nous avons entendu, Commission particulière. D'ailleurs, vous retrouvez la plupart de ce que nous venons de vous dire dans le journal n°2 qui fait un peu le point à

mi-parcours. Avant que je passe la parole à la région et à BRL, avez-vous des questionnements sur ces enseignements ? Si vous avez participé aux réunions thématiques ou si vous avez suivi les réunions sur internet, avez-vous des choses à rajouter ou pas, en sachant que ce sont les enseignements des réunions thématiques et que le compte rendu général qui sortira mi-février prendra en compte évidemment les autres expressions ? Peut-être avons-nous été, avec Cécile Valverde, très clairs et que les enseignements reflètent bien ce que tout le monde a entendu pendant les réunions. Très bien. On n'avait pas prévu de questions dans cette partie du débat, on fera un débat au cours de la soirée. Je vous propose de passer maintenant la parole à la représentante de la Région pour vous présenter le projet plus précisément et ce qu'il va être à Perpignan. Monsieur Claude Allet va parler aussi en tant que Président de BRL.

Précisions sur le projet

Françoise BIGOTTE – Conseillère régionale du Languedoc-Roussillon, membre du Comité de bassin

Merci. Bonsoir à tous. Je voudrais d'abord excuser le président Bourquin, Président de la région Languedoc-Roussillon qui n'a pas pu venir ce soir et qui m'a demandé de le représenter à ce débat. Nous venons de voir un film qui présente le projet et la démarche dont il découle. Je voudrais insister d'abord sur certains points qui répondent déjà un peu aux problématiques qui ont été évoquées.

Pour revenir sur la démarche, lors de son arrivée à la tête de la région, en 2004, la nouvelle majorité s'engageait dans la voie d'un développement durable du territoire régional. Consciente que celui-ci passait par la prise en compte de la gestion de l'eau, elle lançait une grande démarche prospective et partenariale : Aqua 2020. Cette démarche était dictée par l'analyse de la situation des ressources régionales et des perspectives à l'horizon 2020. Elle a conduit à un diagnostic partagé et à un constat de déséquilibre entre les besoins avérés et les potentialités des ressources locales à court terme. Nous ne sommes donc pas dans une logique de l'offre, mais au contraire : comment répondre au mieux à la demande en eau actuelle et future ?

C'est sur la base d'Aqua 2020 que nous avons signé un accord-cadre de coopération avec l'Agence de l'eau, l'Etat, mais aussi les départements, très impliqués dans la démarche. Quelle est la politique globale de l'eau que nous menons pour remédier au déséquilibre que nous avons constaté ? Plusieurs pistes ont été développées :

- Promouvoir la gestion globale et concertée de l'eau à l'échelle des bassins versants. C'est le rôle des SAGE. Il y en a maintenant vingt qui couvrent aujourd'hui la quasi-totalité de notre territoire.
- Economiser l'eau, que ce soit dans les usages domestiques, agricoles, industriels ou en améliorant les réseaux. En 2007, nous avons lancé un appel à projets avec l'Agence de l'eau. Nous avons aidé 69 projets pour 2 millions d'euros.
- Protéger la qualité de la ressource en agissant sur les pollutions, la qualité des milieux, la préservation des zones humides. Nous avons déjà mobilisé 300 000 euros depuis 2007 pour aider les plans communaux de lutte contre les pesticides.

Ce sont les trois axes principaux : promouvoir une gestion globale et concertée, économiser l'eau, protéger la qualité des ressources. De manière complémentaire à ces trois premières pistes :

- Mobiliser de nouvelles ressources, des ressources sécurisées, pour répondre aux besoins et soulager les ressources surexploitées.

Sur ce dernier volet, la Région intervient désormais, de par sa compétence propre. En effet, en 2008, la région a pris le patrimoine hydraulique de l'Etat concédé à BRL. En devenant la première région propriétaire d'une concession hydraulique, la Région dispose de la maîtrise publique de l'eau brute. C'est à ce titre qu'elle peut porter le projet Aqua Domitia.

Aqua Domitia – vous l’avez vu sur la carte du projet qui s’est déroulée tout à l’heure – n’arrive pas aux Pyrénées-Orientales. Est-ce que cela veut dire qu’il n’y a pas de problème dans les Pyrénées-Orientales ? Non, bien sûr. Sur le territoire des Pyrénées-Orientales, des solutions de sécurisation existent. Elles ne font pas appel, à court ou à moyen terme, à l’eau du Rhône. Economies d’eau, meilleure gestion de la retenue de Villeneuve-de-la-Raho ou du barrage sur l’Agly, poursuite de l’étude du karst des Corbières : aux côtés du département et de BRL, nous nous attacherons à mettre en œuvre ces solutions.

Je veux souligner d’autre part que la région est très présente dans l’appui aux structures de gestion globale qui permettent d’avoir une approche cohérente de l’action à mener sur les bassins versants. Nous avons ainsi le Syndicat mixte de la nappe plio-quadernaire du Roussillon dont Hermeline Malherbe est la nouvelle présidente et qui porte le schéma d’aménagement des eaux. Nous appuyons également le département dans ses initiatives pour lutter contre les pollutions, pour protéger nos ressources locales en eau.

La réunion de ce soir sera l’occasion d’évoquer tout cela. J’espère avoir déjà répondu à quelques questions et bien sûr, notre partenaire BRL répondra aux questions techniques. Merci en tout cas à la Commission de nous permettre d’échanger sur ce débat ô combien important.

(Applaudissements)

Claude ALLET – Président du Directoire de BRL

Bonsoir à tous. J’aurai un petit diaporama à vous présenter. Madame Bigotte a rappelé tout à l’heure que nous sommes en train de chercher des solutions pour répondre aux défis de l’eau sur le territoire régional. J’ai tout de suite cette image en tête : Aqua Domitia seul n’a pas de sens. C’est comme s’il y avait une voiture avec quatre roues pour répondre aux défis de l’eau dans la région. Deux roues sur quatre correspondent aux économies, une roue à la valorisation des autres ressources et la quatrième à Aqua Domitia. Aqua Domitia n’a pas vocation à répondre à tous les besoins, à tous les défis de l’eau sur le territoire régional. On l’a entendu déjà plusieurs fois, mais je préfère le préciser.

Deuxièmement, comme Madame Bigotte l’a dit tout à l’heure, c’est un peu paradoxal de nous retrouver ce soir, à Perpignan, pour un débat public sur Aqua Domitia, alors qu’avec la Région et le Conseil général, nous avons choisi que le programme Aqua Domitia n’irait pas dans les Pyrénées-Orientales. On va vous dire pourquoi ce soir. Je crois que le fait de ne pas venir ici est la démonstration qu’Aqua Domitia n’est pas la politique de l’offre. C’est la politique de la demande. On a parlé des besoins, mais Madame Malherbe précisera un peu les réponses que nous avons étudiées ensemble.

Ma première intervention va être pour vous montrer que le projet Aqua Domitia n’a strictement aucun rapport avec le projet d’aqueduc Catalogne. Pourquoi ? Comme vous le savez, l’aqueduc Catalogne était pour répondre à une demande de Barcelone d’avoir de l’eau. On avait dit qu’on ferait un tuyau de grande dimension pour répondre à leur besoin et qu’au passage, on pourrait desservir l’ensemble des territoires traversés. Oui, lorsqu’à partir d’une infrastructure destinée à un client, usager externe, on dessert au passage, on fait une politique de l’offre. Aqua Domitia n’a strictement aucun rapport.

Comme vous l’avez vu, on part d’une réflexion sur les besoins des territoires du Languedoc-

Roussillon. Quels sont les besoins de chacun des territoires, en fonction d'un certain nombre d'hypothèses (croissance démographique, évolution agricole, économique) ? Quels sont les vrais besoins, une fois rétrécis des économies que l'on peut faire ? On a fait des hypothèses de réduction du nombre de litres par jour consommé par chacun. On a fait des hypothèses de réduction des fuites. Elles ont été contestées par certains pour dire qu'elles ne sont pas assez ambitieuses. On voit qu'on arrive à faire ensemble des progrès. On a regardé ensuite quelles sont les marges de manœuvre qui existent sur les ressources locales. La question qui se pose est la suivante : en fonction des vrais besoins, réduits des économies, en fonction des marges de manœuvre qui existent sur les ressources locales, y a-t-il besoin d'une ressource externe ? Et c'est ça la réflexion. On n'apporte une ressource externe que s'il y a besoin de l'apporter sur le territoire.

Le projet Aqua Domitia est dédié aux besoins des territoires régionaux, de l'Hérault jusqu'à l'Aude. Il est dix fois plus petit que le projet d'aqueduc Catalogne. Il n'a strictement aucun rapport. Vous savez que les Catalans espagnols ont choisi le dessalement par un certain nombre d'usines qui sont aujourd'hui en bonne partie réalisées.

Comme vous le voyez, en dimension, le projet fait 1 à 2,5 m³/seconde. A certains endroits, il démarre à 2,5 m³/seconde. Les volumes mobilisés répondent strictement aux besoins et son budget est bien inférieur à celui de l'aqueduc Catalogne. Ayez en tête qu'Aqua Domitia est radicalement différent. Quelquefois, on présente Aqua Domitia comme l'enfant de l'aqueduc Catalogne. Non. Comme vous l'avez vu, son principe est de marier la ressource Orb et la ressource Rhône pour sécuriser les territoires et pour répondre à un certain nombre de besoins parce que cette réponse apparaît pertinente.

On a travaillé bien sûr à travers Aqua 2020 et à travers des réflexions complémentaires qui nous avaient été demandées par le Conseil général des Pyrénées Orientales, sur les problèmes rencontrés par le département des Pyrénées-Orientales et sur les solutions pour y répondre. On a vu assez vite qu'à l'horizon 2020 et même un peu plus, il n'y avait pas de risque de déséquilibre dans les Pyrénées-Orientales parce que vous avez la chance d'avoir les Pyrénées, d'avoir un certain nombre de ressources, d'avoir des ouvrages qui existent, des barrages, des canaux, des retenues que l'on peut encore valoriser et optimiser. Il y a aussi, comme sur tous les territoires, des économies considérables à faire. On n'était donc pas dans une gestion aussi serrée que pour d'autres territoires comme l'ouest de Montpellier.

Le Conseil général des Pyrénées-Orientales nous a demandé de travailler avec ses services pour affiner ces études et pour voir s'il y avait ou non une opportunité à prévoir, pour l'occasion, un surdimensionnement d'Aqua Domitia, pour satisfaire, peut-être à l'horizon 2050 ou plus, les besoins des Pyrénées-Orientales.

Quelles sont les conclusions de ces études ? Je laisserai Madame Malherbe les présenter, mais on a vu que de tels potentiels existent encore sur le territoire des Pyrénées-Orientales et qu'il n'était pas nécessaire de dimensionner le programme Aqua Domitia pour desservir ce besoin. Certains se sont amusés à faire des calculs en disant que 2,5 m³/seconde ne font que 10 à 20 millions de mètres cubes. Non. Si cela tourne à plein pot, on serait capable de faire 75 à 80 millions de mètres cubes par an. Dans le cas d'hypothèses négatives, si on était, à un certain horizon, en grande difficulté, il y aurait la possibilité de remplir des retenues ou des réserves au cours de l'hiver, au moment où tout le monde consomme moins, pour sécuriser les besoins des Pyrénées-Orientales.

Dernier élément à avoir en tête : le transfert de l'eau du Rhône se fait par pompage. Ce ne sont pas des retenues qui viennent de montagnes de manière gravitaire. Plus on est loin de l'endroit où l'on prélève, plus le coût est élevé. Si on arrive à un coût de 45 ou 50 centimes, rien que pour l'énergie, l'exploitation, l'entretien et la maintenance du patrimoine, à Perpignan, comment peut-on vendre à moins de 20 centimes cette eau aux agriculteurs par exemple pour leurs exploitations agricoles ? Un transfert a une zone de pertinence limitée. On ne peut pas se permettre de le faire sur des trop longues distances. D'ailleurs, le projet Aqua Domitia, qui interconnecte l'Orb et le Rhône, prévoit qu'une bonne partie de l'année, à chaque fois que l'on doit fonctionner avec la ressource Orb, de fonctionner avec la ressource Orb qui est moins chère à valoriser. Je pense que j'ai fini ma présentation. Je laisserai Madame Malherbe présenter la position et la politique du département. Merci.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Est-ce qu'il y a des réactions par rapport à ce qui a été présenté par la région et par BRL sur le projet Aqua Domitia ? Est-ce que vous avez tout compris sur la politique de l'eau ? Monsieur ? Toujours dans le principe du débat public, si vous voulez bien vous lever et dire votre nom parce que le Monsieur qui est au fond fait un verbatim et il pourra ainsi bien noter le nom de celui qui intervient.

Echanges avec le public

Un intervenant – Président d'une ASA

Je suis président d'une ASA, j'ai choisi cette réunion à Perpignan parce que le karst des Corbières appartient aussi en partie à l'Aude. Je suis sur un territoire qui est à la limite du karst des Corbières audoises et des Corbières catalanes. Cela fait partie des ressources qui ont été quand même assez limitatives en termes de volumes et authentifiées quoi qu'on en dise.

Philippe MARZOLF

Donc, cela suffit pour vous. Madame ?

Maryse ALBERT – Cap 21

Je voudrais simplement vous poser une question de langue française. Je voudrais savoir ce que veut dire « sécuriser les besoins » ? A mon avis, soit c'est une erreur, soit c'est un acte manqué réussi.

Philippe MARZOLF

Monsieur Allet, que signifie « sécuriser les besoins » ?

Claude ALLET

Il y a deux sens. On dit que l'on apporte une deuxième ressource sur des territoires. Quand il y a un pépin technique sur des territoires qui n'ont qu'une seule ressource (une conduite qui casse, une pollution dans un fleuve ou dans une rivière), c'est éviter qu'il y ait plusieurs jours de coupure pour les populations. On peut se connecter sur une deuxième ressource. C'est le cas à Montpellier, c'est le cas à Nîmes. Le fait d'avoir deux ressources permet de limiter les coupures en cas de pépin, de pollution ou d'accident sur un territoire.

L'autre aspect, c'est la sécurité par rapport au changement climatique, par rapport à certains territoires où il va falloir réduire les prélèvements pour respecter les objectifs de la directive-cadre sur l'eau européenne. On sait qu'à certains endroits, on prélève trop. Apporter une ressource de substitution permet de sécuriser un certain nombre d'usages et d'éviter des interdictions qui vont avoir rapidement lieu sur certains territoires. Cela évite des conflits d'usages. Cela évite de privilégier, à certains moments de l'année, l'eau potable au détriment de l'agriculture et du tourisme.

Voilà ce que cela veut dire. Le terme n'est peut-être pas très joli, mais il s'agit d'apporter une sécurité de façon à éviter au maximum les risques engendrés par des accidents ou des conflits.

Philippe MARZOLF

Vous voulez réagir par rapport à la sémantique.

Maryse ALBERT

Moi, je pense que vous sécurisez les réponses. Or les besoins, ce sont des questions. Cela me semble très clair. On a besoin d'eau. Mettre de l'eau dans les tuyaux, c'est la réponse. La population d'un territoire exprime un besoin en eau. C'est la question. La réponse est l'eau que l'on apporte dans les tuyaux. C'est la réponse. Sécuriser l'arrivée en eau, c'est sécuriser les tuyaux. Par contre, lorsqu'on dit qu'on va sécuriser les besoins en eau, cela veut dire que l'on sécurise la question. Moi, je veux savoir si l'objectif de ce projet est de sécuriser une demande toujours croissante. Ce n'est pas très clair. Est-ce qu'on accepte *ad vitam aeternam* un besoin grandissant en eau ? En utilisant ce type de langage, cela veut dire qu'on est déjà dans l'acceptation du toujours plus. Même si on dit que l'on va faire moins, on va commencer par sécuriser l'existant. Moi, je suis toujours un peu inquiète quand il y a ces petits lapsus *linguae* qui sont, à mon avis, extrêmement révélateurs de ce type de projets. Il faut faire attention. Pour moi, sécuriser la manière dont on prévoit de donner de l'eau aux territoires, c'est une chose, mais sécuriser les demandes signifie que l'on va se mettre en position de répondre au toujours plus éventuel.

Philippe MARZOLF

C'est un peu la politique de l'offre et la politique de la demande.

Maryse ALBERT

Si vous ne me comprenez pas, c'est qu'on ne parle pas français. Je ne vais pas continuer en anglais ! *Sorry* !

Philippe MARZOLF

J'ai compris, mais je voulais être sûr que tout le monde ait compris. C'est toujours bien de pouvoir exprimer un peu plus loin les arguments et pas seulement donner des slogans. Est-ce que d'autres personnes veulent réagir par rapport à ce qui a été dit ?

Louis POUGET – Vice-président de l'agglomération de Montpellier, en charge de l'eau et de l'assainissement

Bonsoir. J'ai bien entendu les propos qui viennent d'être tenus. L'agglomération de Montpellier a pris la compétence eau potable en 2010, alors qu'elle n'y était pas obligée. Dès lors qu'il y avait un projet comme celui d'Aqua Domitia, il était quand même préférable que sur un plan local, non seulement les communes qui sont dans l'agglomération mais aussi les autres, s'organisent, de manière à ce que l'on fasse les choses de façon concertée, afin d'être efficace et de faire les investissements qui étaient les plus proportionnels et les plus justifiés.

Chez nous, il nous arrive que certaines années, nous n'ayons pas besoin de l'eau du Bas-Rhône, quand la source du Lez donne des quantités suffisantes, mais il est arrivé aussi parfois, en période d'étiage, qu'on ait besoin de son eau. Aujourd'hui, les objectifs que nous nous sommes fixés sont de savoir d'une part jouer sur la ressource et d'autre part utiliser l'eau brute. Cela ne veut pas dire que l'on va gaspiller l'eau, loin de là. D'ailleurs, on se rend compte qu'aujourd'hui, les ménages consomment moins d'eau qu'avant. Nous avons une population croissante et une quantité d'eau consommée inférieure. De l'autre côté, on se retrouve confronté à une recette moindre tout en devant faire face à des investissements pour pouvoir atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Autrement dit, cela signifie que le prix de l'eau va augmenter.

Ce que je dis ne concerne pas uniquement l'agglomération de Montpellier où il y a 31 communes. Cela concerne aussi les syndicats qui ont des communes dans l'agglomération et des communes à l'extérieur et qui représentent au total 60 communes. Tout le monde voit les choses de la même façon.

Cela ne veut pas dire que l'on ne va pas jouer sur les économies d'eau. Aujourd'hui, l'objectif que nous nous sommes fixé est en premier lieu d'assurer l'alimentation en eau potable et de la sécuriser. Le deuxième objectif est de faire en sorte que l'on préconise d'utiliser l'eau naturelle, l'eau de source pour la consommation humaine, en développant l'eau brute pour les autres usages, que ce soit pour l'arrosage, pour le nettoyage, etc. de manière à préserver la ressource. Autrement dit, c'est un équilibre harmonieux et la conjugaison de l'usage de l'eau en l'économisant par rapport aux ressources qui sont différentes, l'une naturelle, l'autre venant du Bas-Rhône, sachant que le Bas-Rhône produit 1 000 m³/seconde en étiage et que 2 ou 2,5 m³/seconde, ce n'est donc rien du tout.

Puis, l'objectif que nous nous sommes aussi fixé – je crois que c'est un débat national aujourd'hui – c'est d'aller vers une harmonisation du prix de l'eau. Il est certain qu'en fonction des investissements que l'on peut répercuter, tout le monde ne paye pas l'eau au même tarif. Il faut donc arriver à mutualiser les productions, de manière à arriver une harmonisation du prix de l'eau.

Nous avons pris la compétence en 2010 et nous avons fait la première harmonisation en février 2011. L'ensemble des syndicats, avec l'agglomération, ont parfaitement joué le jeu et on arrive à avoir des investissements qui sont rationalisés.

Autrement dit, pour nous, l'eau du Bas-Rhône est très utile et nous allons faire en sorte de l'utiliser au mieux sans la gaspiller. Nous avons une campagne à l'heure actuelle, avec un schéma directeur que nous mettons en place sur l'agglomération et qui va nous guider dans les grands axes, sachant que pour tous les investissements qui seront faits, il faut calculer le retour sur investissement.

Il y a une chose qui me semble quand même en approche du problème de l'eau. L'eau est un budget annexe, c'est-à-dire un budget dans lequel vous ne verrez rien d'autre que ce qui concerne le produit en question. Cela veut dire qu'on ne peut pas mettre un euro de l'eau potable sur l'assainissement et *vice versa*. Autrement dit, cela veut dire qu'aujourd'hui, quand on parle d'eau potable, cela représente une comptabilité qui est vraiment cernée sur le produit qui est l'eau. Cela donne de la clarté. Sur vos factures, vous avez tous les ans l'explication sur le prix de l'eau et vous savez que tous les conseils municipaux sont obligés, une fois par an, de présenter le prix de l'eau, la qualité et les services en conseil municipal, sur la base d'une facture de 120 mètres cubes. Aujourd'hui, nous avons donc un langage technique, mais aussi financier, qui est vraiment très clair. L'important est de tenir compte des différentes ressources et de les conjuguer harmonieusement pour l'avenir de notre région.

Philippe MARZOLF

Je vous remercie. Juste une réaction parce que j'avais entendu que le débit était non pas de 1 000 m³/seconde, mais de 500 m³/seconde. Madame ?

Ghislaine RICHE

Bonsoir. Je suis une simple citoyenne. Je ne connais pas trop le problème, je n'ai pas pris le temps, j'ai vu hier qu'il y avait une réunion. Vous parlez beaucoup, Monsieur, d'eau potable. Il me semble qu'en France – j'en suis même pratiquement convaincue depuis que j'ai vu un reportage de *Pièces à conviction* sur l'eau – les contraintes sanitaires pour déclarer une eau potable sont très faibles, ce qui nous permettrait d'avoir de l'eau du Rhône en eau potable. Dans certaines régions de France, quand l'eau n'est pas potable, il peut y avoir une décision du Préfet qui autorise cette eau non consommable à être bue.

Philippe MARZOLF

Excusez-moi, Madame, l'eau du Rhône est potabilisable. Ensuite, il y a des traitements dans des usines d'eau potable qui vont transformer le Rhône en eau potable. C'est ce que nous a expliqué en tout cas l'Agence régionale de Santé.

Ghislaine RICHE

Comme je vous l'ai dit, je n'ai pas eu le temps d'étudier vraiment le problème, mais j'ai vu qu'il y

avait des tuyaux dans lesquels allait transiter de l'eau du Rhône. A aucun moment, il n'a été dit que cette eau était filtrée avant. Je pense qu'elle est filtrée après. C'est pour cela qu'elle serait en plus à traiter, ce qui serait à la charge du département. Je ne pense pas qu'elle soit filtrée au départ. C'est bien ce que je pensais.

Philippe MARZOLF

C'est à l'arrivée. Soit elle est destinée à l'irrigation et elle n'a pas besoin d'être potabilisée, soit elle est destinée à l'eau potable et il y a alors des usines de traitement.

Ghislaine RICHE

Je suis contente que la région s'intéresse à l'eau et se soit intéressée à ce programme, mais je trouve que la politique de l'eau est surtout et avant tout se battre pour avoir une vraie eau potable qui arrive au robinet des gens. On voit des émissions sur l'eau, sur les PCB, la radiation, etc. Est-elle conforme ou non à la norme AB qui n'existe plus d'ailleurs et qui a été remplacée par des normes européennes qui sont plus exigeantes ? Je ne sais pas si elle est conforme aux normes en matière d'agriculture biologique ou aux normes de Nature et Progrès par exemple.

Philippe MARZOLF

Vous pouvez peut-être répondre sur la potabilisation employée.

Louis POUGET

En période d'étiage, le traitement de l'eau de la source du Lez demande une filtration bac à sable. Ensuite, on met du chlore gazeux et on ne touche plus à l'eau sur tout le circuit de distribution. Pour ce qui concerne l'eau brute qui peut être l'eau du Rhône ou d'ailleurs, le principe est le même. Elle demande une filtration, une désinfection et un traitement un peu plus poussé. Le traitement est un peu plus onéreux. Si on n'a pas l'eau, c'est quand même catastrophique. Aujourd'hui, avec un traitement un peu plus poussé, on a de l'eau potable. C'est pour cela qu'on peut la mettre à la disposition de notre population.

Par rapport à votre remarque, je voulais dire aussi qu'aujourd'hui, il n'est pas utile de traiter l'eau du Bas-Rhône au départ. Il ne faut traiter l'eau du Bas-Rhône que là où c'est utile. Il n'est pas utile de rendre potable l'eau du Bas-Rhône qui va servir pour de l'arrosage, qui va servir pour laver des rues, qui va servir pour tout un tas d'usages industriels ou autres. Par contre, cela vaut le coup de la rendre potable lorsqu'il y a une consommation humaine. C'est pour cela qu'on le fait aux endroits où c'est nécessaire. Le schéma directeur que nous avons lancé va nous permettre de quantifier le nombre de stations nécessaires. Je précise qu'aujourd'hui, il arrive qu'en période d'étiage, certaines années, on utilise l'eau du Bas-Rhône pendant trois mois. Il y a des années où on ne l'utilise pas du tout et cette année, on ne l'a utilisée qu'un seul mois.

Hermeline MALHERBE – Présidente du Conseil général des Pyrénées-Orientales

Je souhaitais apporter un élément supplémentaire parce qu'on parle d'eau potable et d'eau brute,

mais on ne sait pas de quoi on parle. C'est bien peut-être de faire une petite mise à jour de tous ces éléments puisqu'il y a une confusion *a priori* entre ces deux définitions. L'eau brute, ce n'est pas seulement l'eau du Rhône, comme vient de le dire le représentant de l'agglomération de Montpellier. C'est toute eau qui vient, quelle que soit son origine. L'eau brute peut être directement potable, comme les sources d'eau minérale que l'on peut trouver en différents endroits. Elle peut être aussi directement potable quand on la prend dans les nappes, mais ce n'est pas parce qu'elle vient de la nappe qu'elle est systématiquement potable. C'est de l'eau brute dont parle la région quand elle travaille sur tous ces éléments d'apports d'eau, pour sécuriser l'alimentation en eau, aussi bien pour l'eau potable, que pour l'eau d'irrigation et que pour l'eau industrielle.

L'eau potable, ce n'est que celle dont on a besoin pour s'alimenter. C'est là qu'est la différence. On peut la potabiliser, avec les usines de potabilisation, partout où on en a besoin, non pas forcément à l'entrée de la prise dans le Rhône, mais au moment où l'on arrive dans la ville et où l'on en a besoin.

Par rapport aux pollutions dont vous faisiez référence, par rapport aux PCB entre autres, les PCB, c'est du plomb, ce sont des métaux lourds. On en produit très peu dans la région Languedoc-Roussillon qui n'est pas industrialisée de cette manière. C'est bien dans la région Rhône-Alpes qu'il y a le plus de pollutions aux PCB. Ces PCB n'arrivent pas jusqu'à l'endroit où arrive le tuyau. Ceci dit, c'est vérifié. A cette entrée, c'est vérifié systématiquement et très régulièrement. Ces informations sont visibles pour les usagers. C'est vérifié à cet endroit et c'est vérifié aussi partout où il y a des usines de potabilisation.

C'étaient donc quelques mises au point, surtout par rapport à l'eau brute et à l'eau potable, qu'il était nécessaire, je pense, de rappeler.

Philippe MARZOLF

Merci, Madame Malherbe qui est spécialiste de l'eau.

Jean-Pierre VIALA

Je voudrais revenir sur ce qu'on vient de nous déclarer et qui me paraît quand même un peu gros. La pollution du Rhône n'arriverait pas à la Méditerranée. Je crois qu'il faudrait que vous alliez voir Monsieur Peyrat qui est du Cévenol, qui travaille à Marseille, qui était à Banyuls il n'y a pas si longtemps que cela et qui est assez compétent dans son état. On a retrouvé des métaux lourds dans les sédiments du Rhône, au large de la Camargue. On en a retrouvés aussi dans certains types de poissons.

Philippe MARZOLF

La personne de l'Agence régionale de Santé a dit qu'on en retrouve dans les sédiments et dans les poissons jusqu'à Marseille, mais non pas sur les prises d'eau qui sont faites avant. Monsieur Ruf ?

Thierry RUF – Chercheur à l'IRD et conseiller municipal Europe Ecologie-Les Verts à Jacou

Je voudrais faire deux remarques par rapport aux interventions de Monsieur Pouget et de Monsieur Allet.

D'abord, par rapport à l'intervention de Monsieur Pouget, je pense qu'il y a une fiction par rapport aux 120 mètres cubes pour une famille de quatre personnes. A Montpellier 34 millions de mètres cubes sont mobilisés pour l'eau potable, 17 sont facturés aux 220 000 habitants, ce qui fait une consommation moyenne par personne de 71 mètres cubes, donc de 284 mètres cubes par famille normative de quatre personnes et non pas de 120 mètres cubes. On a donc besoin d'une deuxième ressource pour sécuriser le système parce que les consommations sont beaucoup trop grandes ramenées aux familles nucléaires. 284 mètres cubes contre un idéal de 120 : vous voyez que la marge est énorme. C'est bien d'avoir la sécurisation, mais une fois qu'on a la sécurisation, a-t-on une politique de réduction des consommations ?

Le même calcul peut se faire sur la base des données d'Aqua 2020. 300 millions de mètres cubes d'eau de la région concernent l'eau potable. Compte tenu des pertes, 200 millions de mètres cubes vont effectivement être consommés, pour une population de 2,5 millions d'habitants. On retrouve à peu près la même donnée, entre 80 et 100 mètres cubes par personne. C'est beaucoup trop. Il faut donc, dans cette politique régionale de l'eau, avoir des sources variées, c'est-à-dire des eaux souterraines, des eaux superficielles, des barrages et éventuellement Aqua Domitia et le transfert d'eau du Rhône, mais il faut absolument avoir cette politique très importante de réduction des consommations urbaines et éventuellement aussi des consommations agricoles. Ne pas tenir compte de cela, c'est vraiment croire que le tuyau va être une solution pour tous les cas. Il faut vraiment faire un travail particulier dans chaque bassin.

Deuxièmement, on parle effectivement de l'apport d'Aqua Domitia, Monsieur Allet, pour une sécurisation des bassins qui auraient des problèmes, mais quel est le mécanisme institutionnel clair qui va garantir qu'avec l'apport en eau d'Aqua Domitia, il y a bien une restriction des prélèvements sur les milieux aquatiques dans les zones en question ? Pour l'instant, je n'ai pas bien compris quel allait être le mécanisme qui allait garantir que les citoyens qui payent ces installations soient sûrs du résultat final, qu'il n'y ait pas un ajout des demandes, sans vraiment de restriction ?

Philippe MARZOLF

On va prendre deux questions et ensuite, Monsieur Allet répondra.

Jean CODOGNES – Elu à Europe Ecologie-Les Verts

Monsieur Allet, j'ai cherché, avant de venir à votre réunion, le pourcentage de pertes que vous aviez dans la distribution de l'eau. Vous avez affiché un chiffre extrêmement vague ici sur les panneaux publicitaires, de 50 à 80 %. Si on prend en considération qu'à l'heure actuelle, vos pertes sont de 50 %, cela signifie que le projet Aqua Domitia que vous êtes en train d'initier n'a aucune justification, mais qu'en revanche, il serait nécessaire que vous procédiez à l'entretien plus sérieux des conduites existantes. Je rappelle pour mémoire que Veolia à Perpignan a une perte d'environ 40 % et que le contribuable consommateur paye 60 % de l'eau qui est distribuée au prix de 100 %.

Je crains que votre projet soit en réalité un peu la traduction dans l'eau du système des OGM. Une fois que votre tuyau sera installé, les agriculteurs, peut-être les viticulteurs, seront dans l'obligation

de payer de l'eau qu'ils ont par ailleurs déjà payée par des installations existantes et qu'ils ont déjà, en tout cas dans le département des Pyrénées-Orientales, à leur disposition. Ces installations sont vieilles de 500 à 600 ans, mais elles font, pour l'instant, la fortune des maraîchers, de cette belle profession. Je souhaiterais que vous donniez une justification économique et écologique de votre projet qui apparaît de plus en plus comme un projet essentiellement marchand.

(Applaudissements)

Monsieur NICOLAS, natif des Pyrénées-Orientales

J'attendais par courtoisie l'intervention de Madame la Présidente du Conseil général, mais puisque tout le monde intervient, j'interviens maintenant. Mon slogan, c'est : l'eau, c'est la vie. Nous sommes sous un climat méditerranéen sévère. Avant les barrages et les retenues, nous avons eu des sécheresses importantes en Roussillon ; je parle du Roussillon. Napoléon I^{er} a créé un réseau d'irrigation par l'aménagement du Boulès. Le Boulès est devenu un mot terrible après les inondations de 1940, mais il faut savoir qu'au départ, Napoléon avait créé un réseau d'irrigation parallèle à la Têt puisque le point essentiel Boulès ancien se dégageait entre Bouleternère et Ille. Vers les années 1930, nous avons eu une sécheresse terrible en Roussillon. La vigne ne poussait pas. Il faut savoir aussi qu'à la libération en 1944, nos produits du Roussillon ont manqué d'eau. Le robinet ne coulait pas dans notre bonne ville de Perpignan. On a donc de gros problèmes de disponibilités en eau futures.

Tout le monde est d'accord pour dire que le changement climatique viendra. Un auteur sérieux a dit : « L'hypothèse du réchauffement supérieur à trois degrés moyen conduira à envisager un impact catastrophique ». C'est un chercheur de l'INRA, Monsieur Seguin. Au niveau des besoins en eau, on a des pertes. Dès que la chaleur monte, que se passe-t-il ? L'évaporation du sol, l'évapotranspiration. C'est le b.a.-ba de l'école. Nous allons par ailleurs avoir une augmentation de notre population. Il y a un dernier dossier, à savoir que le débit des rivières devrait être à minima sur un volume conséquent.

Tout ceci pour dire que stocker de l'eau ne va pas être facile en Roussillon. Alors, au niveau du principe de précaution, pour le Roussillon, il nous faut un tuyau suffisamment dimensionné pour ouvrir le robinet pour le département.

Claude ALLET

Quel mécanisme pour garantir que si on amène de l'eau du Rhône, des politiques de réduction des consommations vont avoir lieu ? C'est une question importante. Comme je vous l'ai dit, Aqua Domitia n'est que la quatrième roue du véhicule. Si les autres politiques ne se mettent pas en place, cela ne pourra pas marcher.

Il y a différents types de réductions. Sur certains territoires, on a déjà commencé et notre objectif est de réduire les prélèvements sur certaines nappes trop sollicitées. C'est contractuel et validé par l'Agence de l'eau et les services de l'Etat.

Ensuite, comme on vous l'a dit, Aqua Domitia, c'est un programme, c'est un schéma directeur. On va le faire territoire par territoire, au bon rythme, avec les acteurs du territoire et on va négocier

avec les acteurs du territoire l'ensemble des engagements de chacun – on y réfléchit aujourd'hui avec la région – de façon à ce que les engagements soient conjoints. On amène, avec la région, le réseau Aqua Domitia. Il y a des engagements pour faire les réseaux de distribution. Il y a des engagements sur la réduction des flux et la baisse des consommations. Il y a des engagements des agriculteurs sur la bonne gestion de l'eau et la préservation durable des terres agricoles. C'est tout ce mécanisme qui fera l'objet de discussions et d'accords.

Ce n'est pas la région toute seule, ce n'est pas BRL tout seul ou avec les départements. Ce sont tous les acteurs qui devront se mettre d'accord avant qu'on lance le premier coup de pelle. C'est une garantie importante.

Vous avez tout à l'heure, dans votre intervention, parlé des pourcentages de pertes, de fuites sur les réseaux. Je crois que vous faisiez référence à ce qui était sur le diaporama. C'est le taux moyen de fuites sur les réseaux d'eau potable sur l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon. Sur les réseaux de BRL, oui, il y a, comme sur d'autres réseaux, des fuites. Sur les réseaux sous pression, nous avons une performance d'un peu plus de 70 ou 72 %. Sur les canaux, nous sommes à 75 ou 76 % de mémoire parce qu'il y a de l'évaporation. Un canal, c'est comme un plan d'eau, une retenue. On communique régulièrement ces performances.

Nous sommes les premiers intéressés à réduire ces fuites. Pourquoi ? Parce que les fuites, c'est de l'énergie. Chaque fois qu'on a des fuites, c'est de la consommation énergétique extrêmement importante sur l'ensemble du territoire. On a actuellement des programmes très importants pour réduire la consommation énergétique sur le réseau. Puis, ce sont des heures de pompage et des ouvrages qui ne produisent pas de façon efficiente. Nous sommes particulièrement intéressés par l'efficacité du réseau.

Vous avez dit aussi, à un moment donné, qu'il s'agit d'un projet marchand qui va emprisonner les agriculteurs qui seront obligés de payer. Non. Chaque maillon ne sera fait que s'il y a une demande locale, avec des acteurs qui s'engagent. Ce n'est pas un projet marchand. On met en chantier en ce moment le maillon sud Montpellier. Si vous passez à Saint-Jean-de-Védas, vous voyez, après l'échangeur, un premier réseau qui est en chantier pour descendre de l'eau potable à l'usine de potabilisation fait par le syndicat du Bas-Languedoc. L'équation économique de cette opération n'est pas fantastique parce que ces opérations ne seront rentables que dans 40 ou 50 ans. C'est parce que les actionnaires de BRL sont très majoritairement publics qu'on a cette opération et qu'ils ont accepté que cette opération soit déficitaire pendant plus de 20 ans.

Il faut vraiment avoir cela en tête. L'objectif, c'est l'aménagement du territoire. Ce n'est pas une opération marchande. C'est pour cela que l'on est prudent, que l'on dit que cela se fera territoire par territoire, de façon à ce que tout le monde soit d'accord, tout le monde s'engage. Tout le monde s'engage pour dire que c'est la meilleure des solutions par rapport aux ressources locales, par rapport aux besoins une fois qu'on a fait les réductions d'économies et tout le monde s'engage collectivement pour bâtir, financer, réaliser et utiliser ces opérations parce que bien entendu, on ne réaliserait pas le projet s'il n'y avait pas des usagers pour l'utiliser.

Philippe MARZOLF

Madame Malherbe, qu'est-ce que vous pouvez répondre à cette intervention d'un habitant de Perpignan ?

Hermeline MALHERBE

Je vais répondre dans le cadre des éléments d'intervention, tout en ne redisant pas ce qui a été dit. Tout d'abord, pourquoi y a-t-il ce débat ? Et pourquoi le département intervient de ce point de vue dans ce débat ? Comme il a été précisé, l'eau est de la compétence de la région, par transfert de compétence de l'Etat. Ceci dit, le travail sur Aqua 2020, qui est un peu différent d'Aqua Domitia – Aqua Domitia concerne le fameux aqueduc et Aqua 2020, c'est l'ensemble des projets – concerne évidemment la région, mais également les cinq départements de la région qui sont parties prenantes dans ces situations.

Pourquoi le Département intervient-il ? D'une part parce qu'il y a un engagement historique. Là, je réponds peut-être, de façon indirecte, à la sécheresse de 1930 qui a marqué les mémoires. A certains moments, on manque d'eau et parfois, on a trop d'eau. L'eau est aussi perturbatrice et dangereuse. L'eau, c'est la vie certes et quand on en manque, on ne peut pas vivre, mais quand il y en a trop, on est aussi en difficulté. Plusieurs années après ces événements, le territoire départemental a mis en place des éléments de solutions, comme les retenues d'eau. Sur le territoire départemental, on peut citer l'Agly, le lac de la Raho et le réseau de canaux existants sur lequel on peut peut-être compter maintenant et sur lequel on va devoir aussi intervenir par la suite.

Par rapport à des situations et des constats, des politiques ont donc été mises en œuvre et continuent d'être mises en œuvre, d'autant plus depuis dix ans, portées par l'actuel président de la Région, Christian Bourquin. D'ailleurs, à l'époque, elles devaient sécuriser, non pas des besoins identifiés, mais des éléments existants. Il y a également le travail qui se fait sur la nappe plio-quaternaire, la nappe qui est sous le bassin perpignanais globalement jusqu'à la côte. Ce travail est beaucoup plus récent. Il est porté par les différentes collectivités dont le Conseil général, depuis 2007 et il est mis en œuvre depuis 2009. Aux questions et aux constats, il y a donc des réponses politiques à un moment donné, ainsi que des mises en œuvre.

Pour reprendre un peu les différents éléments, d'abord, le Conseil général des Pyrénées-Orientales intervient parce qu'il est avant tout un partenaire technique et financier, non seulement de la région, mais de toutes les collectivités territoriales, en matière d'eau potable et d'assainissement. On a un service technique : SETEP pour l'eau potable et SATESE pour l'assainissement. Ces structures qui existent sont reconnues par les collectivités territoriales, par les communes, les intercommunalités et les syndicats intercommunaux. Il intervient aussi, comme je viens de vous le dire, parce qu'il est propriétaire et gestionnaire d'ouvrages structurants (les deux barrages, les retenues et même les digues, puisque j'évoquais les inondations à l'instant). Il intervient également parce qu'il est membre fondateur du syndicat mixte de gestion et de protection des nappes de la plaine du Roussillon et de la PLE - Production locale de l'eau - qui est à l'échelle du bassin et qui réunit tous les élus concernés sur le territoire. Finalement, le Conseil général est un acteur incontournable parce qu'il a une connaissance et une vision d'ensemble des problématiques relatives à la ressource en eau sur le département.

On a évoqué les nappes, on a évoqué les eaux de surface qui sont les fleuves et les retenues dont on a parlé. Ceci dit, sans la neige des Pyrénées, ces eaux de surface ne sont pas alimentées de façon correcte. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes inquiétés. Aujourd'hui, c'est une chance pour les Pyrénées-Orientales. Quand on compare à l'Aude ou à l'Hérault, leurs problématiques par rapport aux besoins d'Aqua Domitia sont bien celles-là. Ils n'ont pas les mêmes réserves. On a parlé de l'Orb et de la manière dont il pourrait être sécurisé, mais ils n'ont pas cette manne. Ce

n'est pas pour rien que les Catalans sont attachés au Canigou et à sa chaîne qui sont représentatifs de cette manne neigeuse. C'est aujourd'hui aussi grâce à cela qu'on aura, à l'horizon 2020, suffisamment d'eau, voire plus, mais le plus important est d'en avoir suffisamment, pour répondre aux besoins en eau potable de la population actuelle, mais aussi à tous les besoins socio-économiques, en termes d'irrigation. Il ne s'agit pas seulement de boire, il faut aussi que l'on mange et on a besoin de l'agriculture. Il faut répondre également aux besoins en termes d'eau industrielle qui est un peu moins utilisée parce que ce n'est pas quelque chose qui est très développé dans les Pyrénées-Orientales.

Par contre, vous avez évoqué des questions, on verra si certaines de ces questions reviennent. On a aussi toutes ces démarches auprès des communes parce qu'elles ont des stades, des structures qui sont également consommatrices d'eau et sur lesquelles on travaille quand on met en place des politiques et des réflexions sur l'usage, grâce à la pépinière départementale, de plans qui soient adaptés. Il y a toute une politique volontariste du Conseil général d'un point de vue hydraulique agricole et en réponse aux collectivités territoriales que sont les communes, intercommunalités et différents syndicats, pour avoir toujours à l'esprit le fait que l'on a de l'eau, certes, mais qu'on ne sait pas exactement pour combien de temps. A un moment, elle peut en effet être en danger. On sait aussi, par rapport aux événements climatiques qui sont évoqués depuis plusieurs années, que la neige n'est pas forcément éternelle. Il faudra peut-être être prévoyant de ce point de vue.

A l'horizon 2020, il n'y a pas de souci particulier, mais qu'en sera-t-il à l'horizon 2040-2050 ? C'est pour cela que nous avons demandé une étude plus précise à BRL pour pouvoir se projeter et voir ce qu'il y avait à faire. Je reprends les trois axes privilégiés de ce travail du Conseil général :

- Protéger et pérenniser nos ressources actuelles. Cela va de soi, mais ce n'est pas si évident. On parlait des fuites tout à l'heure, j'y reviendrai si j'en ai le temps.
- Economiser. C'est la base. Vous parliez des quatre roues ; économiser, c'est la base. S'il n'y a pas aujourd'hui une politique d'économies d'eau, on ne pourra pas accueillir la démographie qui est prévue. C'est quelque chose sur lequel on ne peut pas grand-chose en tant que Département. Il faut pouvoir le prévoir. On intervient, par d'autres politiques volontaristes, sur l'organisation, les SCOT, etc.
- Mobiliser des nouvelles ressources. On a travaillé sur ce sujet avec BRL : quels types de ressources pour le département ?

On s'est réinterrogé. Personnellement, attachée à certaines valeurs, il y a des choses que je n'aurais jamais testées, mais on a décidé de tout regarder. Pourquoi pas des barrages supplémentaires ? En termes d'environnement, il n'y a presque plus de possibilités de faire des barrages qui sont à environnement incompatible, si je puis dire, mais on n'a rien laissé au hasard. On a regardé les barrages, le dessalement, des choses internes et des choses externes, l'eau du Rhône, la réutilisation des eaux usées, ce qui est intéressant, mais ce qui est difficile du point de vue du département et des communes puisque la réglementation est nationale. On a encore à travailler en la matière. On a regardé également la valorisation des retenues actuelles. Je termine par cette solution parce que c'est celle que nous avons souhaité mettre en avant.

Par rapport à l'évaluation des coûts et aux éléments environnementaux qui interviennent et qui ne sont pas adaptés au département, nous avons tout de suite mis de côté les barrages, les deux solutions externes que sont le dessalement et l'aqueduc. C'est très cher et surtout, le dessalement consomme beaucoup d'énergie. En termes d'environnement, aujourd'hui, on ne peut pas dire que

ce soit la panacée et le terme est peut-être un peu léger. Bref, ce sont deux solutions qui, suite aux différentes études, ont été exclues.

Comment valorise-t-on nos réserves dans les Pyrénées-Orientales, les différents points d'eau dont je vous ai parlé ? Comment fait-on aussi avant tout pour économiser ? Quelles démarches ? Un travail se fait avec le syndicat mixte de la nappe plio-quaternaire et la Commission locale de l'eau qui y est associée, avec les différents acteurs que sont le Département, l'Agglomération, le Syndicat des eaux, tous les syndicats intercommunaux qui s'occupent de l'eau des communes, l'objet étant de protéger cette fameuse nappe pour la réserver plus particulièrement à l'eau potable et pour qu'elle continue à être potable puisqu'on a constaté qu'elle était en régression. Cela préoccupe. On continue donc ce travail par nappe.

On a parlé tout au début du karst des Corbières, en limitrophe avec l'autre, sachant que le tuyau qui arrive à Narbonne ne va pas travailler sur le même territoire géographique que le karst des Corbières. On travaille sur le karst. On a déjà évalué un certain nombre de perspectives et un certain nombre de véhicules potentiels. Je pense que les études ne sont pas complètement terminées, mais à aujourd'hui, on sait que l'on peut utiliser ce karst d'une certaine manière.

Il y a aussi la possibilité, aujourd'hui en tout cas, par le biais de la Têt, de continuer de remplir le lac de la Raho et de potabiliser l'eau qui est retenue dans ce lac pour pouvoir, à un moment donné, la mettre à disposition. C'est la solution la plus facile à mettre en œuvre et la plus adaptée par rapport aux besoins repérés. Cela nécessite de travailler encore, parce qu'un réseau d'eau potable se construit et qu'il faut continuer à évoquer tout un ensemble de concepts, mais je reste bien sur le premier des éléments que sont les économies d'eau, notamment de l'eau potable.

On a évoqué les fuites tout à l'heure, j'y reviens. Vous savez probablement – si vous ne le savez pas, j'en profite – qu'il y a une dizaine d'années, à peine un quart des communes étaient en régie publique d'eau potable. Aujourd'hui, plus de deux tiers des communes du département sont en régie publique. Pourquoi je le signale ? Parce qu'on a constaté que le travail sur les fuites sur les réseaux qui sont autour des régies publiques est beaucoup moins important. C'est en tout cas ce que l'on peut constater aujourd'hui. D'ailleurs, cela a été dit. Sur Perpignan, on est à 40 %. Sur d'autres réseaux, dans le département, on est passé parfois de 50 % de pertes à 30 %, voire 20 %. Même encore mieux, on est à 15 % de fuites en certains endroits. On n'est pas non plus à zéro. C'est un travail de longue haleine et on essaie de voir comment les choses sont tenables. On est dans cet état d'esprit et on est bien dans cette politique volontariste de pouvoir travailler sur ce réseau. Même si l'eau n'a pas de prix en elle-même, sa distribution en a un. Ce sont des éléments sur lesquels on peut discuter aussi.

J'ai répondu à un certain nombre de questions. Pour conclure, on a évalué le fait que par rapport à la démographie qui est en gros de 5 000 à 6 000 nouveaux arrivants par an jusqu'en 2020-2030 – on a aussi, je crois, un scénario à 2040 – on avait besoin de 15 000 à 20 000 nouveaux mètres cubes. Je ne reviens pas sur les solutions que l'on a étudiées. On est bien sur cette possibilité que nous offre, à l'horizon 2040, la perspective du lac de la Raho et des économies que l'on peut faire et qui sont importantes aussi. Cela ne fonctionne pas si les économies ne sont pas faites. Dans le principe, on n'est pas dans l'offre, comme cela a été dit tout à l'heure, mais dans la demande et dans les besoins qui sont indispensables à la vie.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Merci, Madame Malherbe. Monsieur ?

Alain MICHAUD – Adhérent à Europe Ecologie-Les Verts

Je suis plus spécialiste de l'énergie, je vais donc vous parler un peu de l'hydraulique, mais sans être trop théorique. Tout d'abord, je me félicite d'être ici ce soir et je me félicite qu'il puisse y avoir des débats publics de cette qualité, ce qui n'était pas évident il y a quelques années. Je pense qu'il est important que les citoyens s'expriment sur les grosses opérations, surtout sur l'eau qui est un bien vital. Je vous félicite de cette réunion qui est, je pense, vu le monde, quand même un succès. Je voulais dire cela.

Je vais faire deux réflexions, qui seront peut-être à côté de la plaque mais qui me sont venues à l'esprit, et une proposition.

On fait du neuf qui coûte 140 millions d'euros. Il est réalisé par BRL. C'est donc de l'argent public à 75 %. Ensuite, il faut le chevelu, c'est du neuf, pour pouvoir récupérer cette eau. Tout le monde en veut, mais quand il faudra payer, j'espère que vous allez trouver les communes qui se raccorderont, avant de commencer le projet. Il y aura donc encore un coût de 140 millions d'euros. Faire du neuf n'empêche pas de réparer le vieux puisqu'on est à 50 % ou à 60 % de pertes. Tout cela est financé avec de l'argent public. En fin de course, on paiera l'eau avec notre pognon. Donc, si je fais le compte, on a payé 3,75 fois. C'était ma première réflexion.

Ma deuxième réflexion, c'est que l'axe, le chevelu à 140 millions, ne va pas aller desservir toutes les zones. Il ne peut pas aller très loin. Cela veut dire que l'on ne dessert pas le territoire, mais un couloir. Je me trompe peut-être, mais vous m'avez compris. L'égalité de traitement des citoyens de la région n'est donc pas respectée. C'était ma deuxième réflexion.

Enfin, je fais ma proposition. Avez-vous calculé combien vous pouviez récupérer sur les pertes avec 140 millions d'euros ? On parle que de l'eau potable, on ne parle pas de l'irrigation qui est un autre sujet. Le tuyau peut débiter au plus 60 millions de mètres cubes. Il y a l'irrigation. Combien en utiliserait-on pour l'eau potable ?

Philippe MARZOLF

Vous aurez la réponse après.

Alain MICHAUD

Supposons que l'on en utilise 20 millions. La consommation est de 300 millions sur le territoire desservi. Cela fait donc 7 %. En réparant du vieux, ne ferait-on pas une meilleure utilisation de l'argent public ?

Philippe MARZOLF

Merci pour votre question. Monsieur ?

Marcel BARIE

Ma question est relative aux karsts de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, au karst des Corbières notamment. Parmi les gisements possibles pour acheminer de l'eau à Perpignan, on a parlé du karst des Corbières. Ce qui est un peu paradoxal, c'est que l'on amène de l'eau du Rhône vers ici, alors que le karst des Corbières a de l'eau qui est à proprement parler renouvelable et en quantité. C'est donc assez surprenant qu'il n'y ait pas d'économies autour de ce karst. Dans l'immédiat, quelles sont les mesures qui sont prises pour protéger ce karst, notamment les eaux superficielles, contre les pollutions à l'entrée ?

Denis SERRE, militant associatif

Je présume que nous sommes dans le dernier quart de la réunion. Je suis venu sans idée préconçue. J'essaie de comprendre pourquoi nous sommes concernés. On me dit que ce n'est pas une offre. Donc, je me dis qu'il y a une demande. Si ce n'est pas une offre, il y a une demande. Or j'entends que la demande n'est pas pour aujourd'hui. Cela pourrait être pour demain. Dans les conclusions que j'ai vues tout à l'heure, il est écrit que c'est en prévision. J'aimerais donc savoir si ce projet, monté par BRL – tout le monde sait que BRL, c'est sérieux – concerne les Pyrénées-Orientales. A cette minute, je ne me sens pas concerné, je ne comprends pas. Je ne suis qu'un militant associatif de base, mais je ne comprends pas pourquoi nous dans les Pyrénées-Orientales, on est concerné.

Par contre, la question du Monsieur qui est intervenu avant moi était tout à fait pertinente. La question que nous, associatifs, nous pouvons nous poser, c'est le problème de l'économie et de la protection des eaux souterraines. Aujourd'hui, j'ai l'impression que le Languedoc et l'Hérault sont concernés – je n'en disconviens pas, je ne connais pas le dossier – mais dans les Pyrénées-Orientales, ce n'est pas le sujet. Nous avons une autre problématique sur laquelle Aqua Domitia n'apporte pas de réponse, si ce n'est – je ne peux pas l'imaginer – que ce soit une simple opération commerciale.

Jean BIGORRE

Je veux juste revenir sur une question à laquelle il me semble qu'il n'a pas été répondu tout à l'heure. C'est la question de la pollution du Rhône. On nous a dit qu'on retrouve des PCB dans les poissons et les sédiments, ce qui veut dire qu'il y en a dans l'eau. Il serait absolument extraordinaire qu'il n'y ait pas de pollution juste à l'endroit du captage. Je ne suis pas rassuré en pensant que l'on peut transférer cette pollution, qui est terrible dans le Rhône, dans des régions qui ont eu la chance pour le moment d'y échapper. J'aimerais que l'on nous apporte une réponse un peu plus développée sur ce sujet.

Philippe MARZOLF

Juste une réaction. Quand nous avons organisé un débat public, en tant qu'autorité indépendante, on a nous a dit que c'était un projet pour la région. On a bien vu que c'était pour l'Hérault et pour

l'Aude. J'ai appelé l'agglomération de Perpignan et le Conseil général en leur disant qu'ils n'étaient pas concernés par le projet et ils m'ont dit qu'il serait quand même intéressant de faire une réunion publique à Perpignan pour confirmer, affirmer ou infirmer s'il y en a un besoin ou pas. C'est pour cela que nous avons fait une réunion publique ici ce soir. Monsieur Allet, pouvez-vous répondre par rapport aux questions sur le financement ?

Claude ALLET

Monsieur a posé une question importante. Lorsqu'on mobilise de l'argent public, est-il plus efficace de le mettre dans le financement de la réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable ou dans le financement d'une nouvelle ressource sur le territoire ? On s'est posé aussi cette question. On a fait un calcul qui n'est pas tout à fait le même que le vôtre et que l'on a présenté lors d'un débat. C'était lors de la deuxième ou de la troisième réunion. Vous trouverez le diaporama sur le site du débat public. Aqua Domitia, ce sont 280 millions d'euros (140 + 140), pour produire en moyenne, selon l'hypothèse basse, 15 millions de mètres cubes. Faites la division et rentabilisez en amorti sur 50 ans : cela fait 37 centimes le mètre cube produit. Le coût d'investissement est de 37 centimes le mètre cube produit.

Dans Aqua 2020, on avait consulté les schémas directeurs d'eau potable des départements et des grandes agglomérations. On a vu combien coûtait l'amélioration de la performance. Pour passer de 70 à 75 %, il va falloir investir, dans les années à venir, 600 millions d'euros pour économiser 33 millions de mètres cubes. Faites la division : hasard des calculs, cela fait aussi 37 centimes d'euros le mètre cube pour économiser un mètre cube d'eau potable.

Les deux chiffres sont donc cohérents. Pourquoi est-il normal de faire les deux à la fois, avec deux fois plus d'efforts sur les économies que sur la mobilisation d'une ressource nouvelle ? Parce qu'en plus d'apporter une ressource nouvelle, cela apporte une sécurité. Les grands territoires, les grandes agglomérations qui sont mono-ressource, sont en situation d'insécurité s'il y a une pollution, un accident ou une sécheresse sur la nappe sur laquelle ils prélèvent. Cela veut dire des temps de coupure importants. On est donc cohérent. Si le coût d'Aqua Domitia était deux ou trois fois plus important, le fait d'avoir une structure de secours pouvait être discuté. Vous trouverez ces chiffres sur un diaporama.

Il y avait une deuxième question. On a vu que cela va dans l'Aude et qu'il y a le maillon minervois. Qu'est-ce que le maillon minervois ? Il y a aujourd'hui un secteur qui est desservi par un forage, avec une eau de bonne qualité qui dessert l'agriculture. Le choix qui est fait, avec la Région et le Département, est de réserver l'eau des forages de qualité à l'eau potable. Le maillon minervois consiste donc à prolonger les réseaux de l'Orb qui seront interconnectés avec le Rhône, pour desservir l'agriculture et réserver le forage pour les besoins en eau potable du secteur. Le maillon qui va sur le littoral audois est essentiellement un maillon qui n'apporte pas de ressources complémentaires, mais qui va se substituer à un réseau existant qui connaît un certain nombre de difficultés, de problèmes de casses à répétition parce qu'il est en milieu très urbanisé.

Philippe MARZOLF

Merci. Quelques précisions par rapport aux PCB, sur les contrôles qui sont faits à l'entrée du canal Philippe Lamour.

Philippe BOCHET – Région Languedoc-Roussillon

Comme vous le soulignez, le Rhône est pollué par des PCB. Il n'y a pas de débat là-dessus. Il n'y a pas que le Rhône car si je ne m'abuse, il y a aujourd'hui, en France, environ une centaine d'arrêtés préfectoraux qui interdisent la consommation de poissons. Les derniers qui ont été pris en région concernent l'Avène dans le Gard et la Têt non loin d'ici. Comme vous l'expliquait la Présidente Hermeline Malherbe tout à l'heure, la nature des PCB qui sont des polluants non solubles dans l'eau est de se fixer sur les sédiments.

Les PCB ne se trouvent donc pas en dissolution dans l'eau et se trouvent fixés sur les sédiments. La nature du canal Philippe Lamour fait que les vitesses de l'eau sont très lentes à l'intérieur, ce n'est qu'un gros décanteur de plusieurs dizaines de kilomètres de long. Actuellement, les PCB sont très peu pénétrants dans le système BRL. Ils ne le sont pratiquement pas du tout. On a fait faire des analyses à partir de 2007, quand la problématique des PCB a pris des proportions que vous connaissez. Jusqu'à présent, que ce soit sur l'eau brute ou sur l'eau potable qui est produite à partir de l'eau de BRL, on a toujours été en dessous des seuils de limitation sur les PCB. Je ne vais pas vous dire qu'il n'y a pas de pollution aux PCB en région. C'est faux. Il y a bien une pollution aux PCB. Par contre, cette pollution n'est pas amenée par le canal Philippe Lamour.

Je voulais répondre également, si vous me le permettez, à la question qui a été posée sur l'inégalité de traitement des citoyens entre ceux qui seront proches du réseau et ceux qui seront éloignés. En fait, ce n'est pas exactement de cette façon qu'il faut raisonner. La démarche Aqua 2020 est déclinée par territoire. Sur l'ensemble d'un territoire, on va regarder l'ensemble des besoins et l'ensemble des ressources disponibles. La volonté de la région et de l'ensemble de ses partenaires était de permettre à l'ensemble des besoins, sur ce territoire, d'être satisfaits. Que l'on réussisse à satisfaire la demande par le biais d'économies d'eau, par le biais d'utilisation des ressources locales ou par l'arrivée d'une ressource externe, peu importe. L'important est que les besoins soient satisfaits.

Par ailleurs, le faisceau de tracé Aqua Domitia tel qu'il vous a été présenté tout à l'heure n'a pas été tracé au hasard. On l'a tracé de manière à ce qu'il se rapproche le plus possible des zones de demandes qui avaient été identifiées, notamment les zones de demande viticole. Comme vous le soulignez, il y aura besoin de toute façon de réseaux secondaires. Que ces réseaux secondaires soient tirés à partir du réseau Aqua Domitia, à partir de l'exploitation de ressources locales, à partir d'un barrage ou d'une retenue collinaire qui sera construite, la question est la même. Il n'y aura pas de différence de financement des réseaux locaux entre ceux qui seront desservis par Aqua Domitia et ceux qui seront desservis par d'autres ressources. Pourquoi ? Parce que ni la région ni BRL n'a vocation à construire l'ensemble des réseaux secondaires. Au contraire, sur les réseaux secondaires, pour s'assurer de l'implication de la demande locale, comme le soulignait Claude Allet, on va faire appel à une maîtrise d'ouvrage locale, que ce soient des ASA qui porteront la construction de ces réseaux secondaires ou que ce soient des collectivités territoriales. ASA est l'acronyme d'Association syndicale autorisée. Ce sont des établissements publics qui sont constitués d'agriculteurs propriétaires qui se rassemblent pour construire des réseaux secondaires.

Alain MICHAUD

Si on place l'argent à économiser de l'eau, il n'y a plus de besoin. On n'a donc plus besoin de faire du neuf.

Philippe MARZOLF

C'est à la réunion thématique n°2 qu'a été présentée la diapositive de BRL.

Alain MICHAUD

Est-ce qu'avec 280 millions, on gagne les 20 % dont on aura besoin ?

Philippe BOCHET

Je suis très à l'aise pour vous répondre car dans le cadre d'Aqua 2020, comme on vous l'a expliqué, les économies d'eau sont la priorité qui a été fixée, priorité en matière quantitative du volume qui sera économisé et priorité en matière de financement d'investissements. Cet investissement ne sera pas 100 % régional. Il sera partagé entre les exploitants des réseaux, avec des cofinancements de la part des structures habituelles, l'Agence de l'eau, les Départements et la Région. C'est donc un investissement collectif qui porte sur un chiffrage de 600 millions d'euros.

Si on montait à 780 millions, est-ce qu'on ne réussirait pas à combler le cap qui rend nécessaire Aqua Domitia ? On vous a répondu et la réponse est « non ». 600 millions d'euros, c'est pour augmenter les taux de rendement de 10 % par rapport à la situation actuelle, ce qui est déjà une ambition à laquelle il faudra s'attacher si on veut y arriver. On n'a pas le choix, on y arrivera. Il faudra tout faire pour y arriver, d'autant plus que le Grenelle de l'environnement fixe aujourd'hui des objectifs.

Philippe MARZOLF

Madame Malherbe, pouvez-vous répondre à la question sur la protection du karst des Corbières ?

Hermeline MALHERBE

Non seulement la protection, mais aussi le fait, si j'ai bien compris, de pouvoir solliciter plus ou moins le karst des Corbières. Cela va permettre de ne pas seulement se focaliser sur l'eau en tant que ressource, mais de voir également les eaux externes, c'est-à-dire des rivières, des étangs et éventuellement des karsts. Un karst n'est pas protégé comme dans une nappe souterraine. Il est beaucoup plus en relation directe avec les eaux externes, avec les eaux de surface que sont les rivières et les étangs. Ils ont donc plus de possibilités d'être pollués, pour différentes raisons. Si un camion-citerne, puisqu'il y en a régulièrement malheureusement sur nos routes départementales pour donner un certain type d'énergie à tout le département, se renverse dans la Têt ou dans l'Agly, la pollution est immédiate. Elle peut être travaillée de façon courte, mais c'est une pollution immédiate qui peut atteindre plus facilement les eaux qui sont dans le karst que les eaux qui sont dans une nappe souterraine. La protection est donc plus compliquée et un karst est de fait plus difficile à protéger. Le karst se présente un peu comme une éponge, avec plein de trous dans lesquels il y a une bulle d'eau. Quand on creuse, il faut pouvoir tomber sur le bon trou parce que si on tombe dans la partie éponge et non pas dans le trou, on n'a pas d'eau. Il est donc très compliqué de pouvoir le mobiliser, ne serait-ce que de ce point de vue.

Sans être certain, nous avons une étude qui évalue la ressource entre 25 et 50 millions de mètres

cubes – la fourchette est large – dans le karst des Corbières. Dans cette évaluation très globale, on a évalué de façon plus précise que l'on pouvait utiliser 5 millions de mètres cubes, pour différentes raisons. L'eau qui passe dans le karst des Corbières alimente plusieurs autres éléments que sont l'étang de Salses-Leucate et la plaine du Roussillon, même s'il y a différentes étapes pour aller jusqu'à la plaine. C'est un schéma de dominos. Si on aspire l'eau du karst des Corbières dans sa totalité ou dans sa quasi-totalité, elle ne viendra donc plus alimenter l'étang de Salses-Leucate. Je ne vous donne pas l'image de ce que cela peut faire parce que ceux qui connaissent les Pyrénées-Orientales ont une petite idée de ce qu'est l'étang de Canet. Ce n'est pas ce qui se passe à l'étang de Canet, mais il est dans une situation qui fait qu'il n'y a plus beaucoup d'eau, ce qui implique la mise en place d'autorisations. Bref, c'est à plus ou moins long terme la mort de l'étang de Salses-Leucate.

Si ce type d'étang est dans cette situation, on perturbe complètement l'équilibre écologique du territoire. Ça, c'est aussi important. Certes, on a besoin d'eau potable parce qu'on a besoin de boire et on a besoin d'eau d'irrigation parce qu'on a besoin de manger, mais on a besoin aussi d'essayer de ne pas plus détraquer le climat qu'il ne l'est. On parlait tout à l'heure d'évapotranspiration et de transpiration. S'il n'y a plus ce phénomène qui permet d'avoir un certain équilibre du climat par rapport à nos différentes surfaces externes, on déséquilibre complètement le climat, mais aussi les réserves futures.

Tout cela pour dire que c'est un cycle et que lorsqu'on met en danger ce cycle, on se met aussi en danger à plus ou moins long terme. Ce sont des éléments qu'il faut voir. C'est pour cela qu'il faut tout étudier et voir à chaque fois les conséquences de ce que l'on fait pour envisager différentes solutions possibles.

Ce n'est pas une solution qui est abandonnée. C'est une solution qui peut arriver. Cela ne veut pas dire qu'à un moment, on n'aura pas plus de facilités parce qu'on aura trouvé une technique qui nous permette d'aller tout de suite chercher la bulle d'eau dont je parlais. Il faut se rappeler que lorsqu'on dit quelque chose, c'est à un moment T. Aujourd'hui, on peut mobiliser 5 millions de mètres cubes dans le karst des Corbières qui est sur les deux territoires de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Je vous disais tout à l'heure qu'en utilisant le lac de la Raho et en le potabilisant par rapport à nos besoins à venir que l'on pourrait identifier, on peut aller jusqu'à 15 à 20 millions de mètres cubes, tout en gardant un équilibre écologique, un certain étiage. Il est important de voir quelles sont les réserves qui sont les plus facilement utilisables d'un point de vue environnemental, économique, et bien évidemment sociétal puisque c'est la base. On cherche à avoir de l'eau pour pouvoir la distribuer à chacun.

Philippe MARZOLF

Merci. Pour l'instant, on a beaucoup parlé d'eau potable. On a demandé à un représentant de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales qui avait des besoins exprimés à l'époque, de nous dire quels sont maintenant les besoins des agriculteurs dans les Pyrénées-Orientales, de nous dire s'il y en a ou pas en termes d'irrigation.

Michel GUALLAR – Président de la Chambre d’Agriculture des Pyrénées-Orientales

Je voudrais dire d’abord qu’un certain nombre se sont trompés un peu de débat. Certes, on est là à un débat public sur Aqua Domitia, mais je préférerais que l’on s’intègre plus dans le projet Aqua 2020. Certains peuvent penser que le tuyau – on l’appelle comme ça ici, vous savez, c’est une histoire ici - ne nous concerne pas, quoique. Je voulais le dire parce que c’est un sujet qui me passionne.

Dans notre département, comme partout ailleurs autour de la Méditerranée, l’agriculture est irriguée. Le climat méditerranéen, d’un côté généreux en soleil, fait la richesse de notre agriculture, d’un autre côté, trop souvent avare en pluie, il nous impose, pour produire, d’arroser nos cultures. Pour résumer notre situation, nous pouvons dire que dans les Pyrénées-Orientales, nos terroirs décèlent des richesses auxquelles seul le recours à l’irrigation donne accès. Avec ces éléments en main, nos anciens ont appris à domestiquer l’eau de nos rivières et nous ont offert un réseau d’irrigation d’une densité exceptionnelle. Aujourd’hui, en matière d’eau et d’irrigation, la donne n’a pas changé, mais elle s’est enrichie. Ainsi, l’agriculture et les territoires doivent se doter de nouveaux outils pour s’adapter à de nouvelles réalités. Il y en a trois.

La première de ces réalités, c’est une réalité réglementaire. Dans le département, trois ressources s’offrent à nous : la nappe pliocène, la nappe quaternaire et les cours d’eau. Afin de sécuriser l’alimentation en eau potable des populations, un consensus partagé par la profession agricole et appuyé par un classement en Zone de répartition des eaux, exclut de nouveaux prélèvements dans la nappe profonde du pliocène. Je souhaite que vous entendiez bien ce que nous disons. De même, en vertu d’arguments réfutés par la Chambre d’Agriculture, un classement en Zone de répartition des eaux rend plus difficile l’accès aux nappes superficielles du quaternaire. Enfin, les prélèvements des canaux d’irrigation dans les cours d’eau tendent à être restreints à des seuils souvent incompatibles avec le maintien de l’activité agricole. Débit réservé, appelons ça comme on voudra, On va avoir des problèmes.

Vous comprendrez que dans ce contexte où la réalité réglementaire attend de l’agriculture qu’elle continue à diminuer ses prélèvements sur l’ensemble des ressources, nous avons impérativement besoin de l’implication et de l’appui de l’ensemble des acteurs de l’eau et en particulier de celui de nos partenaires institutionnels.

La seconde réalité qui s’impose est celle du changement climatique. Cela a été évoqué. En Roussillon, une équipe de chercheurs menée par le BRGM s’est penchée sur le sujet dans le cadre du programme Vulcain. Au terme de leur travail, ils concluent que la ressource en eau devrait diminuer à un niveau que les stratégies d’économies d’eau ne permettent pas de compenser. Pour se préparer, pour s’adapter à cette progressive transition vers un climat plus rigoureux, l’agriculture doit se doter des outils, des équipements et des organisations nécessaires. Cette adaptation nécessite de travailler dès à présent à adopter, à faciliter et à accompagner la mise en place de systèmes d’irrigation ajustés à la mesure d’un département comme le nôtre qui devrait être plus chaud et connaître des précipitations plus rares, mais plus intenses qu’à l’heure actuelle.

Enfin, la troisième réalité à laquelle nous devons faire face est bien évidemment une réalité économique, ça n’aura échappé à personne. Ces dernières années, la viticulture souffre de la diminution et de la variabilité des rendements. Pour répondre à cette situation, le recours à l’irrigation est la solution qui sur certains terroirs, apparaît comme la solution la plus intelligente, non pas pour atteindre des rendements records, mais pour passer de rendements historiquement bas à des rendements qui se rapprochent des standards régionaux et permettent de faire vivre les

vignerons de leur travail.

Malgré le fait que les besoins en eau d'irrigation de la vigne soit faibles, il faudra que l'agriculture se donne et que l'on donne à l'agriculture, les moyens techniques, réglementaires et financiers de mobiliser de nouvelles ressources. Si vous me demandez si l'agriculture doit mobiliser de nouvelles ressources et de nouveaux outils pour satisfaire ses besoins en eau, je vous réponds « oui » trois fois.

Oui, nous avons besoin de solutions pour répondre aux nouvelles exigences de la réglementation sans compromettre nos productions. Oui, le réchauffement climatique accroît les besoins en eau de nos cultures et la raréfaction des épisodes pluvieux nécessite l'adoption de nouvelles techniques. Oui, une réponse pragmatique aux difficultés de notre viticulture est de développer l'irrigation et par conséquent, de solliciter nos ressources en eau.

Maintenant, si vous me demandez, et pas besoin de demander, je vais vous le dire, si nous avons des solutions pour répondre à ces besoins, je vous réponds que non seulement nous avons des solutions pour l'agriculture, mais aussi des solutions qui seront profitables à l'ensemble des concitoyens. Ces solutions peuvent faire appel aux eaux du Rhône, mais nous envisageons également des options plus locales. L'agriculture et les aménagements agricoles d'ampleur impactent le territoire, mais l'impactent positivement. Les exemples sont nombreux.

Prenons celui de notre vaste réseau de canaux qui *via* l'irrigation, alimente les sources et les nappes desquelles dépendent de nombreux villages et mas isolés de notre département. Citons aussi celui du barrage de Vinça qui protège la Vallée de la Têt et l'agglomération perpignanaise des inondations. Prenons encore le barrage de Caramany ou de l'Agly, écrêteur de crues, qui attire en Corbières et en Fenouillèdes des pêcheurs de toute l'Europe. Parlons aussi de la retenue de Villeneuve qui anime les dimanches des promeneurs.

L'idée que je veux mettre en avant est celle de la multifonctionnalité des ouvrages et par exemple le potentiel de production hydroélectrique qui pourrait être conduite à partir de ces ouvrages. C'est avec ces modèles en tête que nous voulons envisager, avec l'ensemble de nos partenaires, de développer des ouvrages de stockage de la ressource. Pour ne pas avoir à priver notre économie de l'eau qu'elle nous réclame, tout en ménageant une ressource trop rare en période estivale, nous souhaitons avancer vers une politique de mobilisation, par le stockage des eaux de la mauvaise saison.

Aujourd'hui en matière de bonne gestion de l'eau, l'agriculture répond présente et en fait preuve par son dynamisme. Ainsi, les arboriculteurs de Vinça et de ses environs aménagent leur réseau d'irrigation afin de substituer leurs prélèvements estivaux dans la rivière de la Lentilla à des prélèvements dans la retenue du barrage de Vinça. De même, à Saint-Féliu-d'Amont, les agriculteurs s'engagent dans la réalisation d'un réseau d'irrigation alimenté par la Têt, afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de l'agglomération de Perpignan.

Que ce soit pour l'irrigation du vignoble ou pour sécuriser son approvisionnement, l'agriculture veut développer le stockage de l'eau sous toutes ses formes. Bâtir ainsi dans les Aspres un ouvrage de stockage qui jouera également le rôle d'écrêteur de crues pour sécuriser les habitants du bassin de Pollestres. Créer en Cerdagne une retenue qui confortera les éleveurs pour plusieurs décennies et profitera aussi aux randonneurs. Accompagner et faciliter la création de retenues collinaires qui seront autant de zones humides, de zones refuges pour la faune ou encore de réserves en eau pour la

lutte anti-incendie.

Aujourd'hui, ces projets émergent. Pour les faire arriver à terme, nous avons besoin d'appuis, réglementaires bien sûr, mais également financiers. Nous nous réjouissons que la Région appuie nos collègues languedociens en leur offrant l'eau du Rhône. C'est ainsi que dans les Pyrénées-Orientales, afin de nous inscrire dans cette dynamique, nous sollicitons de la Région qu'elle appuie, avec des moyens et une énergie égale, nos projets de mobilisation de la ressource en eau. Je vous remercie.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

S'il y a des questions, Monsieur va répondre. C'était également dans les enseignements dont on vous a fait part tout à l'heure. Il est ressorti de la réunion de Capestang sur l'agriculture qu'il fallait que sur les territoires non desservis par Aqua Domitia, des solutions locales, notamment des retenues collinaires, soient développées également, avec un financement à trouver aussi. C'est pour qu'il n'y ait pas de distorsion et d'inégalité entre les différents agriculteurs. Monsieur voulait s'exprimer.

Un intervenant – Membre du bureau de la CLE, du SAGE et du Syndicat mixte des nappes du Roussillon

Depuis deux ou trois ans, nous travaillons et aujourd'hui, la CLE n'a pas encore pris de position sur le projet. Elle en prendra une lors de son assemblée en janvier. On va débattre de ce sujet et prendre position. Je suis aussi membre du Syndicat mixte des nappes du Roussillon. Il n'y a pas une insuffisance de la ressource. Actuellement, la ressource existe, mais elle est gaspillée et utilisée à mauvais escient. Il faut trouver une nouvelle méthode, c'est-à-dire des économies, un meilleur contrôle des DSP, des délégations de service public et un meilleur contrôle des régies parce que les rendements réseaux sont parfois assez faibles dans les régies. Tout cela est un ensemble.

L'agriculture, au niveau du SAGE, de la CLE et du Syndicat mixte, tient de la mission globale qui s'est instaurée. Il ne faut pas séparer la consommation d'eau des ménages de la consommation industrielle ou de la consommation agricole. C'est tout un ensemble qui pompe dans les différentes nappes, le quaternaire en surface et le pliocène en profondeur. L'agriculture fait en effort considérable en acceptant de ne plus pomper dans le pliocène qui est une ressource relativement stable mais qui baisse quand même. Le réchauffement climatique va amener aussi des problèmes, des problèmes d'irrigation ou autre.

C'est dire que dans l'immédiat, le projet Aqua Domitia ne nous concerne pas. Il ne faut pas se l'interdire dans le futur mais pour le moment il ne nous concerne pas. Je crois que la population est mal informée. On essaie de l'informer, on fait de l'information. Les consommations des ménages baissent.

Tous ces problèmes sont assez complexes. Il faut se poser ces questions : comment va-t-on utiliser l'eau ? A quelle fin ? A qui l'offrir ? Quels sont nos besoins réels ? Est-ce qu'il ne faut pas réduire les consommations en eau ? Ne faut-il pas une meilleure utilisation et aussi un renouvellement régulier de la ressource ?

Philippe MARZOLF

Ce sont les SAGE qui peuvent faire cela, les Schémas d'aménagement et de la gestion des eaux.

Un intervenant – Membre du bureau de la CLE, du SAGE et du Syndicat mixte des nappes du Roussillon

Le SAGE, la CLE et le syndicat mixte. Il y a deux choses aussi qui sont importantes. Il y a l'évolution quantitative que l'on arrivera facilement à atteindre, mais il y a aussi l'évolution qualitative qui est beaucoup plus difficile à gérer. Dans la plaine du Roussillon, les nappes du quaternaire commencent à être polluées et c'est un problème collectif. Il ne faut pas prendre une décision hâtive. Il faut préparer ce travail et travailler en amont d'Aqua Domitia. Tout un tas de problèmes se pose autour de nous. Prendre une décision hâtive serait très délicat. Il vaut mieux avoir une réflexion et une communication sur la gestion de la ressource à terme. Dans l'immédiat, nous n'avons pas besoin du tuyau.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Merci. Monsieur Allet, plusieurs choses ont été dites. On n'a peut-être pas besoin d'Aqua Domitia maintenant, mais en 2040, on en aura peut-être besoin. Les Pyrénées-Orientales ne sont pas concernées. Est-ce qu'elles en auront besoin un jour ? Est-ce que vous pouvez apporter une précision ? Vous l'avez déjà précisé lors d'une autre réunion, je connais donc la réponse. Le tuyau qui est actuellement en train d'être construit entre Mauguio et l'usine de Fabrègues est dimensionné pour un certain volume d'eau. Est-ce que cela ne conditionne pas déjà le fait qu'il ne puisse pas aller jusqu'aux Pyrénées-Orientales ?

Claude ALLET

Non. Je répète. En Espagne, ils ont fait d'autres choix et en 2012, je crois que le nombre d'usines de dessalement qui seront en fonction correspond à 70 ou 75 % de ce qui était imaginé en termes de volumes produits par l'aqueduc de Catalogne. Ici, l'étude que l'on a faite avec la Région et le Conseil général des Pyrénées-Orientales montre que le choix est de ne pas surdimensionner le tuyau entre Montpellier et Béziers. Si on en a besoin dans 30 ou 40 ans, on pourra utiliser ce tuyau, en le prolongeant, pour remplir des retenues, des réserves, des stockages, en période hivernale.

On conçoit un réseau pour les périodes de pointe. On parle beaucoup, comme vous le verrez dans notre dossier, de mètres cubes par seconde. C'est l'été où l'agriculture, le tourisme et un certain nombre d'activités économiques utilisent au maximum la ressource. Par contre, l'hiver, les ressources sont beaucoup moins utilisées. On aura donc la possibilité de faire circuler de l'eau et de desservir des réserves, à aménager sur le territoire des Pyrénées-Orientales, si on en a besoin dans 30 ou 40 ans.

Philippe MARZOLF

Des réserves à construire. Madame voulait parler.

Maryse ALBERT

Plus la réunion avance et plus je me demande où est le lézard. Il y a visiblement deux réunions qui se superposent. Certes on peut penser que c'est lié mais je ne comprends pas. On a là un sujet tout à fait intéressant qui est le problème de l'eau dans les Pyrénées-Orientales et ses ressources. Comment les utiliser ? Comment mieux protéger ? Etc. C'est un très beau sujet. Ce n'est pas le sujet du tuyau. Je trouve un peu bizarre que l'on fasse une réunion sur le tuyau pour parler de la protection de la ressource en eau dans les Pyrénées-Orientales. Je suis peut-être extrêmement mauvais esprit, mais je ne comprends pas très bien.

Tout à l'heure, je parlais des mots ; ce sont des mots du *marketing* tout cela. Ou alors, est-ce que gentiment, vous n'êtes pas en train de nous raconter ce qui se passe et que si on ne se conduit pas très bien, on pourra toujours nous mettre le tuyau dans 10, 20 ou 30 ans ? C'est un peu comme si l'on disait à un enfant : « Tu risques d'être diabétique, il faudrait que tu manges un peu moins de confiture, mais ne t'inquiète pas, on va te rajouter encore un peu de confiture dans l'armoire. Comme tu auras ce nouveau pot de confiture à portée de la main, tu en mangeras beaucoup moins ». Là, j'ai un petit malaise et j'ai une seule question. Est-ce que ce tuyau est prévu, prévisible et à quelle date ? Ou bien non ? C'est la seule question.

Philippe MARZOLF

Monsieur Ruf et on répondra ensuite sur les délais.

Thierry RUF

Je suis un peu étonné de la position de la Chambre d'Agriculture sur cette question parce que les Pyrénées-Orientales sont typiquement un modèle de bassin-versant, avec une gestion concertée et une profession agricole qui a amplement appliqué des méthodes modernes d'irrigation. Ici, on fait de l'irrigation localisée. Par contre, il y a une caractéristique de ce département, c'est que le *regatiu*, c'est-à-dire l'espace qui a des droits d'eau, a été fixé au XIV^{ème} siècle et a pratiquement été maintenu tout le temps par la société catalane. Il n'y a pas eu d'essai d'extension de l'irrigation ailleurs que dans cet espace confiné des eaux gravitaires, même si ces eaux gravitaires ont été modernisées ou localisées de manière assez systématique. Je ne vois donc pas ce que l'on peut vraiment gagner dans la modernisation. Les choses sont déjà très modernes sur une assise de droit séculaire.

Par contre, dans ce département, il y a une opposition séculaire entre les irrigants agriculteurs, producteurs de différents produits maraîchers et horticoles, et les vigneron parce que la vigne a été exclue de l'irrigation dès le XIV^{ème} siècle. C'est une bagarre historique. Est-ce que le sujet d'Aqua Domitia réveille finalement cette histoire ? Est-ce que les vigneron veulent avoir leur part d'eau sur les eaux de la Têt ou de l'Agly, alors qu'ils ont des difficultés à y avoir accès par la tradition, par les droits communs de la gestion de l'eau ? C'est la première chose.

Deuxièmement, effectivement, Aqua Domitia ne sert pas à grand-chose ici parce qu'il y a des

ressources, des traditions, une densification, une gestion raisonnée et raisonnable. Pourquoi cela n'existe pas dans le bassin de l'Orb ? Pourquoi cela n'existe pas dans le bassin de l'Hérault ? Pourquoi cela n'existe pas dans le bassin de l'Aude ? Moi, je ne comprends pas. Ils ont aussi des montagnes qui sont extrêmement riches en eau. Les Cévennes, ce sont deux mètres d'eau à l'Aigoual. Partout, il y a des circulations d'eau massives. Evidemment, on n'arrive pas à les retenir, mais si on en exploitait 10 % de ces richesses, on pourrait affecter pratiquement 500 millions de mètres cubes d'eau à tous les usages, y compris à la multiplication de l'agriculture irriguée.

Je maintiens cette donnée. Je crois que le modèle pyrénéen devrait être le modèle pour les autres bassins. Qu'on n'aille pas chercher le Rhône, mais que l'on aille chercher dans chaque ressource les éléments de modernité, d'investissement, de lien entre la montagne et la plaine. Je maintiens que c'est possible.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Monsieur Allet, pouvez-vous donner des éléments de réponse à Madame ? Est-ce que le tuyau est prévu, prévisible ?

Claude ALLET

A quel moment va-t-on faire Aqua Domitia ?

Hermeline MALHERBE

Je vais vous laisser terminer, mais comme je l'ai dit tout à l'heure, piloter, c'est hiérarchiser les solutions que l'on met en place. Dans la valorisation et l'exploitation des ressources internes, hors tuyau et hors dessalement, il y a les économies. Quand on fait des économies, ce sont des ressources nouvelles puisqu'on récupère ce que l'on économise. C'est la première des solutions. C'est aussi la première des solutions dans l'espace régional. C'est ce qui a été dit tout à l'heure. Le lien est fait.

Ensuite, nous avons travaillé sur les réserves externes, comme le lac de la Raho et nous travaillons également sur des éléments qui ont été signalés par la Chambre d'Agriculture et qui sont plus localisés parce qu'on n'est pas à l'abri. Nous ne sommes pas un si bel exemple que peut le dire Monsieur. Il peut y avoir, à un moment donné, beaucoup moins d'eau à arriver dans la Têt, c'est-à-dire que l'on ne remplirait plus le barrage de Vinça. Ce n'est pas complètement abracadabrantesque, si je puis me permettre. Comme on le voit sur les trois ou quatre dernières années, l'enneigement doit être tout à fait remis en cause dans les années à venir. Ce que l'on ne sait pas, c'est quand. On nous donne des éléments, mais cela peut aller beaucoup plus vite ou cela peut arriver au contraire beaucoup plus tard. On essaie de prévoir, au cas où, si cela arrive plus tôt que prévu. S'il n'y a plus d'enneigement et qu'il n'y a plus d'eau dans la Têt, cela remet en cause le barrage de Vinça, le lac de la Raho et à moyen terme, les nappes souterraines du quaternaire et du pliocène. On sera donc peut-être ravi du fameux tuyau. Pourquoi pas ? On hiérarchise donc les solutions possibles d'intervention.

Michel GUALLAR

Je vais répondre de manière politiquement correcte, comme on dit. J'ai l'impression que vous n'avez pas bien entendu ou pas bien écouté ce que j'ai dit. Les vigneron ne demandent pas de l'eau pour le plaisir d'avoir de l'eau. Aujourd'hui, les vigneron demandent de l'eau parce que je rappelle que nous sommes dans une période de sécheresse extrêmement importante depuis quelques années. Cette année est une année normale, mais nous étions jusqu'à maintenant dans une moyenne entre 25 et 28 hectolitres/hectare. Je vous laisse le soin d'imaginer. Nous sommes nettement en dessous du seuil de rentabilité. Aujourd'hui, quelqu'un qui travaille, quelle que soit son activité, a besoin d'une rentabilité minimum. C'est essentiel.

On n'a pas attendu qu'Aqua Domitia ou Aqua 2020 émerge pour réfléchir. Cela fait longtemps que l'on se pose la question de savoir de quelle façon on peut maintenir une agriculture dans le département en général et une viticulture en particulier. Cela passe par l'irrigation des vignes. Je le dis depuis longtemps et cela a choqué un certain nombre de personnes : si nous ne pouvons pas irriguer dans notre département, nous irons tout droit vers la disparition d'un beau potentiel de la viticulture, d'un beau potentiel de production et donc d'un beau potentiel économique. C'est le premier point. L'économie, pour nous, c'est essentiel.

Je suis très content qu'il y ait différentes sensibilités dans cette salle. Chacun sa sensibilité, je respecte. Imaginez que demain, nous soyons obligés d'abandonner la vigne parce que nous avons un rendement trop faible et que nous n'avons pas l'irrigation. Que se passerait-il ? Préférez-vous payer des canadiens qui vont arrêter les incendies ou plutôt accompagner les vigneron qui maintiennent la vigne sur le territoire et qui permettent aussi de lutter contre les incendies ? Si vous voulez je vous passe une copie de mon intervention, mais elle sera sur le site internet je présume.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Madame ? Ensuite, je vais demander à Monsieur Jean-Pierre Brunet de l'Association des consommateurs d'eau des Pyrénées-Orientales de s'exprimer.

Ghislaine RICHE

Il paraît qu'il faut être clair et c'est vrai que je ne comprends plus : Aqua Domitia ou Aqua 2020 ? J'ai des confusions dans ma tête.

Philippe MARZOLF

Aqua 2020, c'est la stratégie qui a été décidée par la région avec ses partenaires et Aqua Domitia, c'est le tuyau.

Ghislaine RICHE

Mais c'est politique tout ça, je ne vois pas pourquoi vous faites des différenciations.

Hermeline MALHERBE

Aqua 2020, c'est la dimension politique du territoire. C'est toute la dimension de la préparation des réserves en eau sur l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon. Aqua Domitia, c'est technique, c'est la réponse tuyau.

Ghislaine RICHE

Merci. Je viens de comprendre. J'ai plusieurs questions. Sur toutes ces études qui ont été faites, il semblerait que la meilleure solution était celle du Rhône. Je vous remercie, Monsieur, de parler des Cévennes parce qu'elles amènent de l'eau. Est-ce que ces études ont été faites aussi avec des associations de personnes de la société civile ? Quelquefois, ce sont peut-être des empêcheurs de tourner en rond ou des gens qui posent des tas de questions dérangeantes, mais ils font souvent avancer le *schmilblick* et c'est très efficace.

Monsieur, vous m'avez bien amusée avec les PCB. Excusez-moi, je n'y connais pas grand-chose mais comme ce sont des métaux lourds, ils vont surtout effectivement dans les sédiments. On en trouve quand même dans la Méditerranée, il y en a partout. Il n'y a pas de danger pour le tuyau. J'ai trouvé cela très imagé et très rigolo. Par contre, il n'y a pas que les PCB dans les pollutions de l'eau du Rhône. L'irradiation, on n'en parlera pas. C'est un détail !

Pour l'agriculture, je suis d'accord, les agriculteurs ont besoin d'eau, mais j'ai deux questions. Je croyais qu'en fonction du terroir, certaines vignes ne pouvaient pas être arrosées. Je peux me tromper puisque je n'ai pas une grande connaissance en la matière. Concernant l'arrosage agricole, dans votre discours, il n'a été soulevé à aucun moment une autre façon d'irriguer qui ferait qu'il y aurait une économie d'eau.

Michel GUALLAR

Excusez-moi, je suis au cœur du débat là ! Vous l'avez dit à plusieurs reprises, vous ne connaissez rien au projet, et je confirme. Excusez-moi d'être aussi brutal

Philippe MARZOLF

C'est pour cela qu'elle veut des explications

Michel GUALLAR

Je pense que l'on sera un peu juste dans le temps, mais si vous le voulez, je pourrai vous donner des explications. Je pense que les agriculteurs n'ont aucune leçon à recevoir en termes d'économies d'eau dans ce département. Depuis de très longues années, nous sommes passés de l'irrigation

gravitaire, chose qui pouvait être bénéfique à certains moments parce que cela permet de réalimenter les nappes – je peux vous donner aussi quelques cours particuliers – à l’irrigation au goutte-à-goutte, avec une économie d’eau extrêmement importante. A un certain moment, il faut que nous conjuguions nos efforts dans ce département pour savoir ce que nous voulons faire de ce département, pour savoir de quelle façon nous pouvons économiser l’eau, de quelle façon nous pouvons préserver la qualité de l’eau profonde pour les consommations des ménages. Nous allons accueillir quelques dizaines de milliers de gens supplémentaires et il faut qu’ils boivent de la bonne eau. L’agriculture est la première à régler l’eau dans ce département. Je suis à votre disposition si vous voulez plus d’explications.

Philippe MARZOLF

Peut-être après la réunion. Monsieur Bochet, vous vouliez apporter une réponse.

Philippe BOCHET

Je voulais rapidement revenir sur deux points. Sur les PCB, je suis ravi de vous avoir fait rire. Je répète ce que je disais tout à l’heure. Oui, il y a des PCB qui sont amenés dans la Méditerranée, oui, il y a une pollution aux PCB en région, non ce n’est pas le réseau hydraulique régional qui l’amène.

Concernant la prise en compte des ressources locales et la gestion des bassins versants, la gestion concertée des bassins versants est l’une des priorités de la région. Il me semble que le discours de Madame Bigotte a été clair tout à l’heure. Si la région accompagne aujourd’hui les différents SAGE, c’est justement parce qu’elle mise beaucoup sur cette gestion optimisée et concertée au niveau des bassins versants. Y a-t-il des ressources locales dans ces bassins versants ? Oui. Il y a le barrage du Salagou, il y a le barrage régional des Monts d’Orb qui permettent d’obtenir des ressources supplémentaires. Ces ressources locales seront-elles suffisantes pour répondre à l’ensemble des besoins sur le Languedoc-Roussillon surtout en période de pointe ? La réponse est « non ». C’est pour cela qu’en complément de l’ensemble de la politique régionale, il y a la nécessité, sur certains territoires, d’apporter une ressource externe. C’est le projet Aqua Domitia.

Jean-Pierre BRUNET, Association des Consommateurs d’eau des Pyrénées-Orientales (ACE66)

Bonsoir. Je semble être le dernier intervenant. Cela me va bien quand même. J’ai préparé un discours, mais je vais vous en faire grâce au moins sur la moitié, sinon plus, parce que tout a quasiment été dit. Je ne vais donc pas redire ce qui a déjà été dit.

Je suis membre de l’association ACE66, Association des Consommateurs d’Eau des Pyrénées-Orientales, créée en 2006. Son objectif est de regrouper les citoyens désireux de participer à la vie démocratique dans ce département en s’impliquant notamment dans le domaine des services publics et de celui de l’eau en particulier. Pile dedans.

Je vais zapper certaines parties. On a parlé de la nappe, de la ressource existante, on a parlé des canaux gérés par les ASA, on a parlé de la protection des nappes profondes, etc. On a parlé des barrages. Je vais tout de suite passer à un point qui me paraît intéressant, à savoir que dans ce département, nous avons la chance d’avoir un passionné de l’eau, en la personne de Monsieur Salvayre, que j’ai eu le plaisir de saluer tout à l’heure et qui est docteur d’Etat en hydrogéologie et

spéléologue.

Dans une recherche incessante, il a passé plus d'un demi-siècle à suivre le cours des eaux souterraines de la Méditerranée jusqu'aux points les plus hauts des Pyrénées. Dans son dernier ouvrage, « Le livre des eaux souterraines des Pyrénées Catalanes », publié en 2010 aux éditions Trabucaire – je ne fais de pub pour lui, nous ne sommes pas du tout mandatés par Monsieur Salvayre - il insiste sur la notion d'eau renouvelable et non renouvelable et pense qu'il faut mettre en réserve les eaux profondes du pliocène pour l'alimentation humaine. On est tous d'accord là-dessus. Pour cela, dans un avenir proche, il préconise l'exploitation de nouvelles ressources renouvelables dans les massifs granitiques et surtout dans les massifs karstiques des Corbières où les réserves sont d'après lui très importantes. Il ne manque, semble-t-il, qu'une décision politique pour que ces exploitations soient mises en œuvre. Là, je n'en dirai pas plus.

Il propose également, toujours dans un esprit d'économie locale et peu coûteuse, de réalimenter, avec l'eau du barrage de Vinça, la nappe libre du Boulès et de même avec l'eau du barrage de Caramany, de réalimenter la nappe du massif calcaire des Corbières. Cette dernière intervention pourrait permettre de repousser le biseau salé de l'étang de Salses – on n'a pas parlé de la pénétration du biseau salé, mais c'est un point intéressant aussi – et d'assurer au département la possibilité de puiser, pour l'alimentation humaine de la plaine, une eau abondante et renouvelable dans ce fameux réservoir des Corbières.

A partir du lac de Villeneuve, on pourrait également réalimenter la nappe libre de l'Agouille de la Mar et celle du Réart. Il s'agit pour ces ouvrages de mettre en relation, d'une façon logique et écologique, les structures naturelles des nappes libres qui accompagnent les fleuves avec les structures artificielles représentées par les barrages. Cela a déjà été souligné.

Ces propositions de bon sens manifestent un esprit d'économie locale, intelligente et imaginative, à l'opposé du transfert d'eau d'un bassin-versant comme celui du Rhône, très éloigné de celui des Pyrénées-Orientales.

Après toutes ces propositions établies par Monsieur Salvayre dont nous ne sommes en aucune façon le porte-parole, nous ajouterons un certain nombre d'éléments. C'est un peu un inventaire à la Prévert, mais qui est quand même intéressant.

Le suivi des forages en place existe-il réellement ? Est-ce que la qualité de ces ouvrages, leur débit et leur évolution sont suivis de façon efficace ? Les forages abandonnés ont-ils été sécurisés ? On a parlé tout à l'heure des différentes nappes superposées. Certains forages vont en nappe profonde. Lorsque ces forages sont abandonnés, malheureusement, ils ne sont pas tous sécurisés. On arrête leur fonctionnement, on les laisse à l'abandon et cela n'empêche pas l'interpénétration d'une nappe à l'autre, avec des éventuelles pollutions.

L'inventaire des forages dits clandestins est-il une volonté ? On n'en a pas parlé. C'est intéressant parce que dans le département, il y en aurait 30 000. Excusez du peu ! A mon avis, s'il y en a autant, c'est parce qu'on n'est pas allé voir de trop près ce qu'il s'est passé. Ce sont les élus qui ont la police de l'eau dans chaque commune, et qui doivent, s'ils le veulent, voir un peu ce qui s'y passe. Imaginez 30 000 forages dits clandestins. Je suis incapable de vous donner une évaluation des prélèvements concernés. *A priori*, cela n'est pris en compte nulle part dans les études.

On a parlé du rendement des réseaux. Quelqu'un a parlé des délégations de service public. J'avoue

qu'il y a un petit côté laxiste parce qu'en délégation de service public, il y a forcément un contrat et bien souvent, en tout cas aujourd'hui et pour les années récentes, les délégataires s'engagent à un résultat de rendement avec un échéancier bien entendu. Si les comptes rendus qui doivent être remis chaque année ne sont pas suivis d'effets ou ne sont pas regardés, cela ne sert à rien. Je connais une Communauté d'Agglomération très importante dont je ne dirai pas le nom qui aujourd'hui, n'est pas en mesure de faire ce suivi. C'est la Communauté la plus importante du département. Ils ne sont pas en mesure de le faire. Il y a quand même un sérieux souci. Il faudrait suivre les contrats de prestation et les compte rendus des délégataires.

Quelles actions sont menées afin de protéger la ressource des pollutions agricoles ? C'est quelque chose qui a été caché pendant un certain temps. On trouve aujourd'hui des pollutions qui ont mis dix ou quinze ans à arriver dans les nappes dans lesquelles on puise l'eau potable. Il y a là aussi un problème. Quelles sont les actions qui sont faites pour protéger la ressource ? Je sais quand même que l'on s'en occupe.

C'est peut-être un point de détail, mais il faut savoir que dans les collectivités, tous les points de prélèvement d'eau ne sont pas munis de compteurs. Lorsqu'on donne des chiffres et des mesures, on peut faire des estimations, qui, si elles sont faites par le délégataire, devront être des estimations hautes, de façon à améliorer ledit rendement dont je vous parlais tout à l'heure.

On utilise de l'eau potable pour arroser les espaces verts. Beaucoup de communes, en particulier sur le littoral, se sont crues au Touquet et ont posé du gazon. Le gazon est bien vert parce qu'il est arrosé. Avec quoi ? Avec l'eau potable. A mon avis, on peut mieux faire. On a déjà abordé le sujet, je n'y reviens pas plus. On a parlé également du tarif progressif.

Autre piste d'économie d'eau potable envisageable : dans les communes rurales, serait-il possible que les services communaux se branchent sur les canaux ? Mais là je ne m'y connais pas trop, c'est sans doute plus technique que ça. Enfin, développer l'usage de techniques qui réduisent l'arrosage comme le Bois raméal fragmenté (BRF) par exemple, sans oublier la récupération des eaux de pluie – on ne l'a pas beaucoup évoquée – et la réflexion sur la réutilisation des eaux traitées en sortie de stations d'épuration, même si on est bien conscient qu'elle pose des problèmes de législation.

Ainsi, le projet de construction d'un tuyau qui va parcourir entre 150 et 200 kilomètres pour livrer un faible volume d'eau, qui de plus aura coûté très cher en énergie pour son déplacement, sans oublier son traitement, paraît peu pertinent. D'autant que nous ne pouvons ignorer que cette eau du Rhône est très polluée car issue de l'une des vallées les plus industrialisées et à risques majeurs de France. On ne peut donc pas sous-estimer le risque pour les humains et pour l'environnement. La marchandisation de l'eau à laquelle pousse BRL va complètement à l'encontre d'une gestion patrimoniale économe, écologique et sociale de l'eau comme on l'attendrait d'une Région qui affiche pourtant sa volonté d'une gestion solidaire de l'eau.

Si on m'accorde encore quelques instants, je donnerai une information qui peut paraître un peu hors sujet, mais qui concerne l'eau. Tout à l'heure, Monsieur Pouget de Montpellier a dit que le budget de l'eau était dissocié du budget général des communes. Je précise que cela concerne les communes au-delà de 3 500 habitants. Normalement, les dépenses de l'eau, les recettes de l'eau, le budget de l'eau sont à part. Ceci dit, je vais vous donner une preuve contraire. Lorsque des communes font partie d'un SIVOM qui a géré comme il l'entendait son réseau d'eau et d'assainissement, elles ont, au bout d'un certain nombre d'années, une enveloppe financière relativement conséquente pour payer les annuités d'emprunts, etc. Lorsque ces communes décident d'intégrer une agglomération, ce qui s'est fait en 2006 dans mon exemple, certaines vont en agglomération et d'autres préfèrent rester à

leur propre gestion du service de l'eau et d'assainissement. Il y avait trois millions d'euros dans la cagnotte du SIVOM, lequel n'existait plus. Une commune a mis le trop plein dans son service d'eau et une autre commune l'a intégré dans son budget général, soit deux millions d'euros. La collectivité qui a réintégré l'ensemble du fonctionnement a augmenté les prix de façon drastique pour payer les différents emprunts parce qu'elle n'avait aucun budget pour commencer. Dans ce cas, on s'est fait bien avoir et on a payé deux fois. Merci à ces bons politiques. Si vous voulez les noms, je vous les donnerai. Je vous remercie.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Merci. Monsieur Ruf ?

Thierry RUF

Je voulais apporter un complément à ce que je disais tout à l'heure. Les meilleures eaux sont les eaux des montagnes. Dans les Pyrénées, il y a un certain nombre de barrages importants, notamment des Bouillouses dont on a parlé. On parle de faire de l'eau potable à partir du lac de la Raho, mais si on réfléchit bien, une eau potable de qualité venant des montagnes, avec très peu de traitements, se trouve en altitude. La faire venir sans beaucoup d'énergie, par simple gravité, est beaucoup plus intéressant que de faire un pompage, une station, etc. C'est une autre logique. Evidemment, cela crée une perturbation majeure parce que les Bouillouses sont traitées à l'eau pure et non à l'eau potable. Il n'y a pas que les Bouillouses, il y a d'autres barrages. On a vu par exemple que 225 millions de mètres cubes de l'Aude partent dans le bassin atlantique à partir de la production d'hydroélectricité. Il y a aussi ce débat sur les équilibres de l'eau de la région. Tout ne vient pas du littoral et des investissements sur le littoral. Il faut penser aussi à ce rééquilibrage. S'il y a un déséquilibre et s'il y a une sécurisation, il y a un peu moins d'hydroélectricité à faire et probablement plus de transferts.

Philippe MARZOLF

Monsieur, vous vouliez prendre la parole.

Monsieur NICOLAS

Je crois que je me suis exprimé. Je n'ai pas précisé tout à l'heure, dans mon intervention, que c'était un projet à long terme et à très long terme. Les créateurs des syndicats d'irrigation ont créé un projet à très long terme dont nous profitons encore aujourd'hui et pour longtemps. Ma question est la suivante. En 2050 et au cours des décennies suivantes, il me paraît indispensable que le Roussillon ait un robinet d'alimentation, quand besoin s'en fera, venant du Rhône. Cela me paraît très simple. On peut m'expliquer ce que l'on veut, mais si on ne prend pas cette décision pour nos arrières-arrières-petits-enfants, cette réunion est complètement inutile.

Roland MILATA

Bonsoir. Tout à l'heure, vous avez répondu à la question que j'ai posée sur internet. Mon intervention a deux buts. En complément de ce qu'a très bien exposé Monsieur Guallar, je voudrais apporter un complément sur la viticulture. Aujourd'hui, la compétition est mondiale. Des producteurs de vin ont l'autorisation d'irriguer depuis des années. Cette autorisation d'irriguer, pour répondre à la question d'une dame qui n'était pas trop au courant, a été obtenue grâce à des négociations en Europe, pour défendre cette viticulture qui a besoin d'avoir une production rentable pour pouvoir vivre et pour que ses terres ne deviennent pas des friches.

Je vous conseille une simple visite. J'étais directeur dans les Corbières, dans le secteur du Lézignanais. Allez-y. J'y ai travaillé dans les années 90, je m'occupais d'une cave d'agriculture biologique. Aujourd'hui, à cause de l'arrachage, ce paysage est complètement transformé parce que des gens n'arrivaient pas à avoir une rentabilité et ont été obligés d'abandonner ces vignes. J'espère que dans ce département, on ne le verra pas. Si dans le Minervois, ils ont ces besoins en eau, c'est justement pour maintenir ces viticulteurs et qu'ils aient une certaine rentabilité. C'est le premier point.

Deuxièmement, je suis aussi jardinier amateur et habitant de Perpignan. Quelque chose manque à ce débat et n'a pas été abordé ce soir : c'est le prix de l'eau. Le thème était les besoins en eau dans le département, mais il y a aussi le prix de l'eau en tant que consommateur. Je parle de l'eau potable. Il y a une interrogation que j'ai apprise en venant à différentes réunions. Dans certaines Communautés d'Agglomération, en particulier celle de Perpignan, l'eau est très chère. Dans des Communautés voisines, elle est beaucoup moins chère. Je citerai celle de Pia, Ria, etc. et surtout celle d'Argelès où le prix de l'eau est le moins cher du département. C'est une question dont j'aimerais avoir la réponse, non pas ce soir, mais une autre fois. Pourquoi y a-t-il une telle différence ? Pourquoi les habitants de Perpignan payent l'eau si cher, alors que nos voisins, habitants du même département, ont une eau moins chère ? Merci.

Jean-Marc PANIS – Conseiller municipal de Saint-Estève

Pour revenir un peu au débat, la discussion de ce soir porte sur le tuyau. Est-ce que ce tuyau va vraiment répondre aux besoins de l'irrigation et de l'eau potable ? Je n'ai pas étudié le dossier, mais il est vrai que l'eau est très importante pour nous.

J'avais des demandes à faire sur l'irrigation. A qui va servir ce tuyau ? Aujourd'hui, sur du maraîchage ou de la viticulture, qui va pouvoir se permettre de payer de l'eau pour des cultures ? Cela va-t-il profiter à des petits viticulteurs ou à des petits maraîchers ? Cela ne va-t-il pas plutôt favoriser des grands groupes qui vont aller sur des zones désertiques ? On nous dit que cette eau va servir pour irriguer, pour pouvoir manger. Aujourd'hui, dans la plaine du Roussillon, si on fait une photo aujourd'hui par rapport à il y a 30 ans, on se pose des questions sur toutes ces zones maraîchères qui ont été sacrifiées au produit de l'urbanisme.

Ma deuxième question concerne l'eau potable. On sait que le climat méditerranéen appelle de nouveaux arrivants à venir dans notre région. Ces gens se concentrent essentiellement sur le littoral et sur les grosses agglomérations. Dans ce projet, y a-t-il une option qui peut ne concerner par exemple que l'eau potable et qui aurait un dimensionnement plus faible par rapport à un projet sur deux pieds, avec un pied pour l'irrigation et l'autre pour l'eau potable ?

Enfin, je ferai une dernière réflexion, mais je parle en tant que personne. Dans ma famille, on a toujours fait du vin, ma sœur fait encore du vin, elle a une exploitation viticole. Aujourd'hui, je veux bien entendre que le réchauffement climatique est là et que la désertisation nous menace. Nous avons quand même un climat méditerranéen, avec des espèces qui sont adaptées au milieu. Il y a deux solutions. On fait des cultures de surface que l'on va irriguer, qui ne prendront plus racine et qui n'iront plus chercher l'eau au fond. Aujourd'hui, comme tout consommateur averti et néophyte sur le vin, quand je bois un verre de vin, je ne cherche pas un vin qui a le même goût partout, je cherche un vin qui va chercher ses racines dans notre territoire, dans notre sol. A qui va profiter une irrigation de la viticulture ? Sur le haut du Minervois notamment, il y a des appellations d'origine contrôlée. Comment ces appellations vont-elles résister ? Qu'est-ce que l'on veut faire ? De l'irrigation intensive ? C'est la question que je me pose.

Enfin, 280 millions d'euros : est-ce vraiment un investissement pour les générations futures qui répond à une demande en irrigation et en eau potable ? Vous avez dit qu'il y avait quatre roues. Avec ces 280 millions d'euros, est-ce qu'on ne peut pas consolider trois roues un peu plus grosses et faire un tricycle qui fonctionne ? C'est une interrogation. Merci.

(Applaudissements)

Un intervenant – Membre du bureau de la CLE, du SAGE et du Syndicat mixte des nappes du Roussillon

Une petite interrogation que l'on doit tous se poser : les chiffres sont-ils fiables ? Je vais prendre l'exemple concret du SCOT (schéma de cohérence territoriale dans la plaine du Roussillon) Il y a trois ou quatre ans, des chiffres relatifs à l'évolution de la population dans la population ont été donnés par l'INSEE : 1,90 % par an mais des différences surgissent aujourd'hui. Il y a un an, les chiffres ont été ramenés à 1,30 %, et aujourd'hui à 0,90%. Donc les schémas que nous préparons pour l'avenir sont-ils fiables ? C'est la question que l'on peut se poser. Quand en quelques années ces chiffres ont poussé les communes à prévoir des plans d'occupations des sols. Les chiffres des évolutions démographiques sont-ils fiables ?

Renée LAVALEE, Perpignan

Je souhaiterais faire une remarque. Irriguée ou pas, la vigne de notre région méditerranéenne n'est-elle pas concurrencée par les vignes du Chili, de l'Australie, d'autres pays où le modèle social est totalement différent du nôtre, où les employés sont payés moins cher ? Il y a une concurrence mondiale pour nos agriculteurs comme pour nos viticulteurs. Irriguée ou pas, la vigne d'ici continuera à être concurrencée par ces autres modèles sociaux. Par conséquent, au-delà du débat de savoir si on irrigue ou pas, c'est de savoir comment on se prépare à cette concurrence d'une part. D'autre part, je pense que les vignes qui auront droit aux bornes d'Aqua Domitia gagneront énormément d'un point de vue patrimonial. On a parlé d'égalité entre les différents propriétaires, il n'en reste pas moins que ceux qui auront les bornes d'Aqua Domitia seront très valorisés.

Un intervenant

Je voulais d'abord répondre qu'on parle d'une irrigation raisonnée et raisonnable. Il faut savoir que

le goutte-à-goutte consomme *grosso modo* un volume d'eau de 300 à 600 mètres cubes et que le forfait pour l'irrigation par ruissellement était de 25 000 mètres cubes. Vous voyez un peu l'économie que l'on peut faire.

Je ne veux pas rentrer dans un trop long discours mais que pèse un kilo de raisins dans la balance internationale ? Quand la nature est généreuse – cela dépend où, chez nous, elle n'est pas très généreuse – on se retrouve avec un rendement inférieur à 30 hectos/hectare. Madame, vous disiez que l'on est concurrencé. Quand vous avez des marchés à la potentialité de votre appellation, vous perdez ces marchés parce que vous n'avez pas ces rendements. Excusez-moi, c'est la désertification. Aujourd'hui, on voit un certain nombre de vignes arrachées, on voit quand même un certain nombre de désastres humains.

Une irrigation raisonnée et raisonnable. On a l'exemple dans le département de l'Aude. La Chambre d'Agriculture et le Conseil général ont monté une commission pour déterminer les zones prioritaires (retenues collinaires, etc.). Tout le monde veut l'eau. C'est une question d'existence. On est là aussi pour survivre parce qu'aujourd'hui, on est en train de crever !

(*Applaudissements*)

Michel GUALLAR

Il faut savoir une chose, Madame. L'irrigation de la vigne est soumise à réglementation. On ne fait pas n'importe quoi, n'importe où ni n'importe comment. Nous n'apportons à la vigne que les besoins qu'elle a, nous n'apportons pas plus que cela. C'est important.

Il a été évoqué l'urbanisation à plusieurs reprises. Moi, je dis qu'il faut faire attention à l'artificialisation des terres agricoles. Dans quelques dizaines d'années, la planète risque de manquer de zones agricoles. On sera obligé de chercher partout de l'espace agricole. C'est la Chambre d'Agriculture qui parle. Nos enfants auront besoin de retrouver certains sites de production. Ce département, grâce à l'irrigation, redeviendra un site de production important. Merci.

Claude ALLET

Je voudrais rebondir sur quelques questions. Il faut bien comprendre que ce qui est soumis à débat, aujourd'hui, c'est un schéma directeur. Quand on fait un débat sur un schéma directeur TGV, vous imaginez la carte de France avec tous les projets, mais cela ne veut pas dire qu'il y aura une seule déclaration d'utilité publique sur l'ensemble des projets et qu'un calendrier est arrêté. Ce schéma directeur Aqua Domitia comporte six maillons et il y aura peut-être huit enquêtes publiques qui vont être organisées dans les trois à vingt ans à venir. A quel moment va-t-on réaliser l'opération ? Aujourd'hui, avec la région, on ne peut pas le dire parce que ce sont les différents territoires, sur les différents maillons, qui diront, de manière collective à quel moment on en aura besoin. Ce n'est pas BRL qui fonce tête baissée, qui fait un tuyau et qui attend que tout le monde se serve. C'est : à quel moment y en a-t-il besoin ? A quel moment fait-on des efforts d'économies, de valorisation des ressources locales ?

Qui va en profiter ? Cela sera discuté collectivement, mais aujourd'hui, sur les réseaux de BRL, de petits et de gros agriculteurs bénéficient des réseaux, dans les mêmes conditions. C'est important.

Est-ce qu'on fait un projet uniquement pour l'eau potable, ce qui serait moins cher ? On raisonne aujourd'hui en masses d'eau, pour tous les usages. Quand on amène une deuxième ressource sur un territoire, cela permet de rendre plus disponibles les ressources locales pour l'ensemble des usages. On souhaite décloisonner l'agriculture, l'eau potable et les besoins industriels, réfléchir en masses d'eau parce que tout le monde tire sur les mêmes masses d'eau. Voilà ce que je voulais dire à ce sujet.

Sur les chiffres, juste une chose. Les chiffres sont-ils fiables ? On a mis à disposition, sur le site internet, beaucoup de données et de chiffres. Nos chiffres sont surtout des opérations. On fait le maillon sud aujourd'hui et on est en dessous du budget annoncé. Les projections ne sont toujours que des projections. Les hypothèses sont faites sur les développements de l'agriculture et cela dépend de tout un tas de facteurs. En tout cas, on s'efforce d'utiliser les chiffres les plus crédibles. Le choix d'un projet, c'est un pari que l'on fait sur l'avenir. Il faut le faire au bon moment. Tous les projets ont toujours été faits de cette manière.

Philippe MARZOLF

Une conclusion, Madame Malherbe ?

Conclusion

Hermeline MALHERBE

Une conclusion et quelques réponses, en quelques mots. Juste pour terminer sur ce qui a été dit sur la viticulture, le problème le plus important, comme il a été dit, ce ne sont pas les ventes, mais la problématique de production. La production des Pyrénées-Orientales a vraiment monté en qualité depuis quelques années, ce qui permet d'avoir de très bonnes perspectives. Quand on va aux Etats-Unis, le terroir, ça ne parle pas. Quand on va en Chine, le terroir, ça parle parce que les dégustations en temps d'été, c'est aussi du terroir.

Pour ce qui est de l'urbanisation, je constate, comme chacun d'entre vous, que l'on a des espaces urbanisés qui se développent de plus en plus. Il y a quelques éléments qui nous permettent d'avancer sur ce sujet, notamment des périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains. Le premier se situe dans l'agglomération. Cela permet de délimiter un espace, avec la collectivité territoriale et cela oblige à ne faire, sur cette parcelle, soit que de l'agriculture, soit que de l'espace naturel. On ne peut pas construire sur ce territoire. Ce sont des choses qui sont en train de se développer. Il faut de plus en plus en faire la promotion parce que c'est un outil très intéressant pour les maires. Ce n'est pas le seul outil, ce n'est pas un outil miracle non plus par rapport à l'urbanisation, mais cela fait partie des outils mobilisables et toujours utiles.

Je reviens aussi sur les forages. Dans le cadre du Syndicat mixte des nappes, nous avons commencé un travail, depuis deux ans et surtout depuis l'année dernière, pour essayer de répertorier les forages. Nous n'en sommes pas aux forages privés. Vous avez très bien signalé les difficultés qui existaient. Déjà, au niveau des forages publics et des industriels qui sont dans l'obligation d'être répertoriés, on fait un inventaire de ceux qui ne sont plus utilisés pour et qu'il n'y ait pas de pollution à travers les forages. Il y a beaucoup de travail, mais c'est quelque chose que l'on a engagé.

Quelques exemples pour dire qu'il y a, dans les Pyrénées-Orientales, tout un ensemble d'actions qui sont issues de volontés politiques et qui sont travaillées avec les différents acteurs, en concertation, parfois en concertation avec le public, parfois en concertation avec les acteurs professionnels, notamment les agriculteurs et les ASA. On travaille aussi avec les fédérations de chasse, les fédérations de pêche, les fédérations de protection de l'environnement. Comme je le disais tout à l'heure, Aqua 2020 permet de hiérarchiser des choix politiques que l'on veut faire, dans le temps, avec les connaissances que l'on a aujourd'hui des éléments qui vont forcément évoluer en fonction de la durée puisqu'on disait que cela va jusqu'en 2050. Les prévisions que l'on fait aujourd'hui sont à un horizon de 2050 et dans dix ans, elles seront peut-être différentes puisque nous avons à chaque fois des optiques qui évoluent. Il faut surtout avoir ces possibilités de faire évoluer tout ce que l'on met en place et utiliser l'argent public dans cette prévision d'évolution des systèmes. Merci beaucoup.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Merci à tous pour votre participation. Je rappelle que vous pouvez faire des contributions et émettre des avis sur le site internet. La prochaine réunion aura lieu jeudi soir à Saint-Mathieu-de-Trévières.

On va faire encore cinq réunions pour voir si le projet est nécessaire et surtout pour voir comment travailler ensemble. Merci et bonne soirée.

La séance est levée à 21 heures 25.